



Canadian Information Centre for International Credentials



Projet financé par :



Ressources humaines et Développement des compétences Canada Human Resources and Skills Development Canada

REMERCIEMENTS

Le présent rapport a été préparé par Cambridge Professional Development Ltd. sous la direction du Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux (CICDI) et grâce aux suggestions et aux conseils d'un groupe de travail constitué de volontaires issus de la communauté des évaluatrices et évaluateurs de diplômes d'études.

Les points de vue exprimés dans ce rapport sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) ou du Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux.

Les auteurs et le CICDI tiennent à remercier toutes les personnes qui ont donné généreusement de leur temps pour les entretiens, les discussions et les études, et qui ont aidé à achever les travaux.

Le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC] a été créé en 1967 par les ministres de l'Éducation des provinces et des territoires pour servir de forum où ils pourraient discuter d'enjeux communs, prendre ensemble l'initiative de mesures relatives à l'éducation et promouvoir les intérêts des provinces et territoires auprès des organisations pancanadiennes du secteur de l'éducation, du gouvernement fédéral, des gouvernements étrangers et des organisations internationales. Le CMEC est le porte-parole pancanadien de l'éducation au Canada. Par son entremise, les provinces et territoires travaillent ensemble pour atteindre des objectifs communs couvrant un large éventail d'activités des ordres d'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire.

Le Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux (CICDI) a été créé en 1990 à la suite de la ratification par le Canada de la Convention sur la reconnaissance des études et des diplômes relatifs à l'enseignement supérieur dans les États de la région Europe de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Il a pour mission d'aider le Canada à s'acquitter de ses obligations aux termes de cette convention. Subséquemment, en 1997, le Canada a signé la Convention de Lisbonne sur la reconnaissance des qualifications, a promu la Recommandation sur les procédures et les critères d'évaluation des qualifications et des périodes d'études étrangères qui en a découlé, et a adopté une série de Principes généraux pour un code de bonne pratique en matière d'évaluation des diplômes étrangers. Ces deux conventions favorisent la mobilité internationale en préconisant une plus grande reconnaissance des études supérieures et de la qualification professionnelle.

Le CICDI recueille, organise et diffuse les renseignements. Au Canada, le CICDI constitue une plaque tournante et un service d'aiguillage favorisant la reconnaissance et la transférabilité de la qualification professionnelle et des diplômes canadiens et étrangers.

Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux (CICDI) au Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC] 95, avenue St. Clair Ouest, bureau 1106 Toronto (Ontario) M4V 1N6

Téléphone : 416 962-8100 Télécopie : 416 962-2800 Courriel : info@cicic.ca

© 2012 Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)

Remerciements

Le CMEC et le CICDI tiennent à remercier Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC) de son soutien financier dans le cadre de son Programme de reconnaissance des titres de compétence étrangers.

Plusieurs individus et organismes ont joué un rôle essentiel dans le travail de recherche et la préparation des recommandations présentées dans ce rapport. La réussite de ce projet découle largement de leurs efforts et du temps qu'ils nous ont généreusement accordés. Nous tenons à remercier chaleureusement les consultantes et consultants, les organismes de réglementation, les universités, les employeurs, les collèges, les organismes d'évaluation des diplômes, les commissaires à l'équité, les conseils sectoriels, les directrices et directeurs de l'apprentissage, les services d'établissement des immigrantes et immigrants, ainsi que les fonctionnaires qui ont participé aux divers groupes de travail et au deuxième Atelier pancanadien pour les évaluatrices et évaluateurs de diplômes d'études. Enfin, nous nous devons de mentionner tout particulièrement les participantes et participants aux groupes de discussion, aux entretiens téléphoniques et aux sondages en ligne. En exprimant sans réserve leurs politiques, leurs opinions et les défis qu'ils doivent relever, ils nous ont fourni les renseignements nécessaires à l'élaboration de nos outils. Nous reconnaissons leur apport et continuerons à le faire à mesure que le projet progressera.

SOMMAIRE

Dans ce projet, nous avons fait une étude de marché afin de déterminer la faisabilité d'un programme de formation à distance au niveau postsecondaire pour les évaluatrices et les évaluateurs de diplômes d'études au Canada. Nous nous sommes appuyés sur le profil de compétences récemment achevé, qui a servi de base pour définir les sujets abordés dans l'étude. Nous avons envisagé la communauté des évaluatrices et des évaluateurs de diplômes d'études au Canada selon six catégories : les services d'évaluation, les associations professionnelles et organismes de réglementation et les universités et collèges, en distinguant, pour chacune de ces trois catégories, les organismes de grande taille (faisant 1500 évaluations ou plus par an) et les autres organismes.

Nos recherches documentaires indiquent que l'offre existant à l'heure actuelle de cours de formation conventionnels est modeste et en partie située à l'étranger. Dans la situation actuelle au Canada, la formation se fait principalement en milieu de travail, de façon interne.

Nous avons utilisé un questionnaire en ligne, qui a permis de recueillir 75 réponses utilisables, réparties de façon assez uniforme entre les services d'évaluation, les associations professionnelles et organismes de réglementation et les universités et collèges. Tous les grands services d'évaluation ont répondu au questionnaire. Nous avons effectué neuf interviews téléphoniques auprès d'un échantillon représentatif des organismes, pour sonder leurs points de vue de façon plus approfondie. Nous avons été surpris par les réponses unanimement favorables qui se sont dégagées de ces interviews.

En combinant les données rassemblées dans le cadre de cette enquête à celles de deux enquêtes antérieures effectuées par CamProf, nous arrivons à une estimation d'environ 550 organismes faisant des évaluations de diplômes d'études au Canada. Ces organismes emploient environ 1200 évaluatrices et évaluateurs à temps plein et 500 évaluatrices et évaluateurs à temps partiel et effectuent au total environ 285 000 évaluations par an (voir la partie 2.6).

Nous avons utilisé les données issues de l'enquête pour faire une estimation de la demande totale sur divers sujets d'études, tirés principalement du profil de compétences. Ce processus nous a permis de montrer que la demande était forte sur les sujets suivants :

- · évaluation de l'authenticité des diplômes, de l'exactitude et du statut des établissements
- évaluation de la comparabilité
- · description des programmes éducatifs
- connaissance du système d'admission au premier cycle universitaire, des pratiques de notation comparée et des systèmes éducatifs comparés
- · bases de données, tenue de dossiers, analyse d'informations et ressources pour cela
- communication avec la cliente ou le client et service à la clientèle

Nous avons également exploré les attitudes vis-à-vis de l'apprentissage en ligne par rapport aux cours conventionnels. Le constat est que les gens sont enthousiastes, du moment que l'on offre également des possibilités de discussion. Les gens préfèrent de loin un programme modulaire et flexible. Et ils sont favorables à une évaluation débouchant sur un certificat et à la possibilité de recourir à la Reconnaissances des acquis et des compétences (RAC).

Nous recommandons d'envisager de bâtir un programme flexible de modules au niveau du baccalauréat et aux niveaux supérieurs, portant sur des éventails spécifiques de compétences. Il faudrait également inclure une évaluation et l'attribution d'un certificat.

TABLE DES MATIÈRES

SC	MMAI	REv
TA	BLE D	ES MATIÈRES
1.	INTRO 1.1 1.2 1.3	DDUCTION 2 Contexte 3 Buts de ce projet 3 Méthodologie 4
2.	RÉSU 2.1 2.2 2.3 2.4 2.5 2.6	LTATS DU QUESTIONNAIRE EN LIGNE
3.	RÉSU	LTATS DES INTERVIEWS AVEC LES RÉPONDANTES ET LES RÉPONDANTS CLÉS 16
4.	FORM	IATIONS EXISTANTES20
5.	BESO	INS DE FORMATION
6.	DEMA	ANDE DU MARCHÉ27
7.	RECO	MMANDATIONS29
AN	INEXE I. II. III. IV. V. VI.	Version française du questionnaire en ligne pour les individus
	VII.	Niveaux d'études

1. INTRODUCTION

Au Canada, environ 550 organisations évaluent des diplômes d'études. Elles embauchent quelque 1200 évaluatrices et évaluateurs à temps plein et 500 à temps partiel et effectuent chaque année approximativement 285 000 évaluations.

1.1 Contexte

En 2007, le CICDI s'est lancé, en partenariat avec l'Alliance canadienne des services d'évaluation de diplômes (ACSED), dans un projet intitulé « Normes pancanadiennes de qualité pour l'évaluation des diplômes internationaux », avec l'appui financier du Programme de reconnaissance des titres de compétences étrangers de Ressources humaines et Développement des compétences Canada. Le but qui se situe au cœur de ce projet est d'améliorer la qualité, la comparabilité et la portabilité des évaluations de diplômes d'études grâce à l'introduction de normes pancanadiennes. L'intention de ce projet était d'aider les organismes employant des évaluatrices et des évaluateurs de diplômes d'études à renforcer le professionnalisme de leur maind'œuvre.

Le CICDI a lancé une série d'activités dans le cadre de la phase II du projet « Normes pancanadiennes de qualité pour l'évaluation des diplômes internationaux », sous l'égide du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) (CMEC) :

- élaboration d'un profil de compétences pour les évaluatrices et les évaluateurs de diplômes d'études au Canada
- élaboration de guides terminologiques en français et en anglais pour les évaluations de diplômes d'études au Canada
- élaboration d'un cadre pancanadien d'assurance de la qualité destiné à être utilisé par tous les groupes effectuant des évaluations de diplômes d'études au Canada
- élaboration de profils (dans le cadre de projets pilotes) pour deux pays constituant des sources importantes d'immigrantes et d'immigrants au Canada, afin de créer une série de références pancanadiennes
- étude de la faisabilité d'un programme d'enseignement postsecondaire en ligne pour les évaluatrices et évaluateurs de diplômes d'études au Canada
- étude de la faisabilité de l'échange d'informations sur les évaluations de diplômes d'études à l'aide d'un outil en ligne au niveau pancanadien, afin de favoriser le renforcement de la cohérence des processus d'évaluation, la reconnaissance réciproque de ces processus et leur transparence

Le présent projet concerne l'avant-dernier point dans la liste. Tous ces projets atteindront tous leur point culminant lors d'un Atelier national pour les évaluatrices et évaluateurs de diplômes d'études du Canada, qui aura lieu à Moncton au Nouveau-Brunswick les 3 et 4 octobre 2011.

Ce projet s'est déroulé sous la direction de CamProf Ltd., cabinet de consultantes et consultants spécialisés dans le perfectionnement professionnel basé à Halifax (N.-É.), avec des antennes au Royaume-Uni et en Pologne. C'est également le cabinet CamProf qui a été retenu pour le premier projet dans la liste ci-dessus et qui a été un des organismes retenus pour le dernier.

1.2 Buts de ce projet

Le but de ce projet était d'effectuer une étude de faisabilité et une étude de marché concernant la possibilité d'offrir un programme d'apprentissage en ligne pour les évaluatrices et évaluateurs de diplômes d'études. Ces études avaient en particulier pour objectif

- de définir le nombre, les caractéristiques et les attitudes des utilisatrices et utilisateurs potentiels du programme (organismes de réglementation, agences d'évaluation, établissements d'enseignement, etc.);
- d'obtenir auprès des principales parties intéressées, y compris les agences d'évaluation, des commentaires et des suggestions concernant les informations sur les cours;
- de mettre en place un partenariat avec les établissements d'enseignement en vue de discuter de l'élaboration d'un programme de formation à distance conçu spécifiquement pour les évaluatrices et évaluateurs existants et pour les personnes qui souhaiteraient s'orienter vers une carrière en évaluation de diplômes d'études.

Les partenaires du monde universitaire pour le projet étaient les suivants :

- Université d'Athabasca
- TÉLUQ

S'il devait être mis en œuvre par les deux partenaires, le programme serait disponible en anglais et en français.

La mise en place d'un cours de formation commun contribuerait à améliorer la comparabilité des pratiques des évaluatrices et évaluateurs de diplômes d'études, qui sont souvent séparés des autres évaluatrices et évaluateurs et qui ont pour l'essentiel effectué un apprentissage par l'expérience. Elle permettra également de constituer une réserve d'individus familiers des éléments de base des pratiques exemplaires en matière d'évaluation de diplômes d'études, pour qui la formation initiale en milieu de travail s'en trouverait réduite d'autant.

1.3. Méthodologie

Nous avons utilisé simultanément trois principales techniques pour rassembler des données :

- questionnaire électronique (voir annexe I) sur le site Web Survey Monkey, à la fois en anglais et en français - Nous avons envoyé des invitations à remplir le questionnaire aux personnes figurant dans des listes préparées par le CICDI (partie 2).
- interviews structurées et approfondies au téléphone avec des répondantes et des répondants clés, sélectionnés de façon à ce qu'ils soient représentatifs de tout l'éventail des utilisatrices et utilisateurs potentiels d'un programme d'apprentissage en ligne (partie 3)
- recherches documentaires sur l'offre de programmes de formation des évaluatrices et évaluateurs existant à l'heure actuelle sur le marché - Cet aspect est abordé à la partie 4.

Nous avons abordé les mêmes domaines dans les interviews et dans le questionnaire, mais les répondantes et répondants clés interviewés ont eu l'occasion de développer davantage leurs réponses et de mieux s'expliquer. Ces réponses plus détaillées ont permis à CamProf d'explorer la nature de leur soutien et les contraintes ou problèmes auxquels on pourrait être confronté.

Nous avons également été en mesure de compléter les données recueillies à l'aide du questionnaire électronique en y ajoutant les informations recueillies lors de l'utilisation de deux autres questionnaires électroniques que nous avons exploités antérieurement dans le cadre de projets précédents.

2. RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE EN LIGNE

La majorité des organisations dépendent principalement ou entièrement d'une formation interne, donnée dans le cadre d'un quelconque système de mentorat ou d'apprentissage par jumelage.

2.1 Réponses au questionnaire

Nous avons élaboré deux versions analogues du questionnaire en ligne en anglais – qui ont été par la suite traduites en français – en vue de sonder le niveau d'intérêt des gens pour des domaines spécifiques de l'enseignement et le potentiel global de l'offre de cours de formation au sein de la communauté des évaluatrices et des évaluateurs de diplômes d'études au Canada. La première version était destinée aux personnes occupant des postes de direction dans leur organisme, qui seraient habilitées à indiquer le nombre exact d'individus susceptibles de profiter de tel ou tel type de programme à tel ou tel niveau. La deuxième version était destinée aux membres de ces organismes à titre individuel et devait leur permettre de s'exprimer sur leurs propres besoins de formation. Nous avons reçu, au total, 52 réponses d'individus et 27 réponses d'organismes en anglais et 11 réponses d'individus et trois réponses d'organismes en français.

Pour l'analyse des réponses, il nous a fallu éliminer plusieurs de ces réponses, pour diverses raisons. Nous avons ainsi supprimé les questionnaires émanant de personnes de l'extérieur du Canada, les questionnaires complètement vides et les questionnaires vides en dehors des informations sur l'identité de l'auteur de la réponse. Il y a eu, en outre, plusieurs personnes qui ont soit rempli le même formulaire deux fois soit rempli à la fois le questionnaire pour les organismes et le questionnaire pour les individus. Dans ces cas-ci, nous avons conservé celui des deux questionnaires qui était le plus complet et ajouté les informations supplémentaires utiles qui pouvaient se trouver dans l'autre réponse. Nous avons ainsi abouti aux totaux suivants pour l'analyse :

TABLEAU 1 - NOMBRE DE RÉPONSES

	INDIVIDUS	ORGANISMES	TOTAL
Anglais	43	20	63
Français	10	2	12
Total	53	22	75

L'étape suivante a consisté à classer les réponses selon trois catégories correspondant aux trois composantes de la communauté de l'évaluation des diplômes d'études : les services d'évaluation, les associations professionnelles et organismes de réglementation [AP/OR] et les universités et collèges. Comme l'une des questions du questionnaire portait sur ce point, il a été facile de déterminer, pour la plupart des réponses, la catégorie appropriée parmi les trois possibles. Il y a eu cependant quelques réponses, comme celle d'un conseil scolaire régional, qui ont été plus difficiles à classer. Dans le cas du conseil scolaire, nous avons décidé que la catégorie la plus proche pour ce qui était du type d'évaluation était celle des universités et des collèges. Après ce classement, nous avons procédé à la répartition suivante des données disponibles :

TABLEAU 2 - NOMBRE DE RÉPONSES PAR CATÉGORIE

	INDIVIDUS	ORGANISMES	TOTAL
Service d'évaluation	14	2	16
Association professionnelle / organisme de réglementation	15	13	28
Université ou collège	24	7	31
Total	53	22	75

L'une des autres étapes importantes pour l'analyse était de faire la distinction entre *grands* organismes et *autres* organismes. Notre définition d'un grand organisme est qu'il s'agit d'un organisme qui effectue au minimum 1500 évaluations de diplômes d'études étrangers par an, quel que soit le nombre d'évaluatrices et d'évaluateurs employés par l'organisme. Lorsqu'un organisme n'a pas fourni, dans sa réponse, de nombre précis d'évaluations ou a laissé la réponse vide, nous avons considéré qu'il relevait de la catégorie des *autres* organismes, en raison du manque d'informations disponibles. Ce critère supplémentaire nous a permis d'aboutir aux totaux suivants:

TABLEAU 3 - NOMBRE DE RÉPONSES SELON LA TAILLE DE L'ORGANISME

	INDIVIDUS		ORGANISMES		
	Grands organismes	Autres organismes	Grands organismes	Autres organismes	TOTAL
Service d'évaluation	11	3	2	0	16
Association professionnelle / organisme de réglementation	1	14	2	11	28
Université ou collège	5	19	2	5	31
Total	17	36	6	16	75

Nous avons également effectué une analyse combinée supplémentaire afin de montrer le nombre d'organismes représentés dans nos réponses, en éliminant les réponses multiples d'un même organisme ou d'individus faisant partie du même organisme. Ceci nous a permis de déterminer que les réponses à notre questionnaire représentent 58 organismes distincts, qui se répartissent comme suit :

TABLEAU 4 - NOMBRE D'ORGANISMES REPRÉSENTÉS DANS LES RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE

Service d'évaluation	8
Association professionnelle / organisme de réglementation	25
Université ou collège	25

2.2 Formation reçue à l'heure actuelle

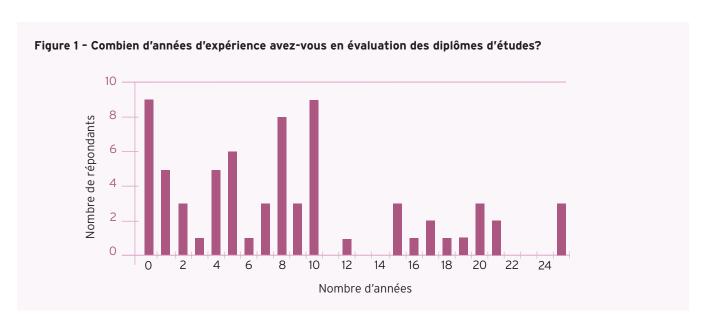
Le questionnaire contenait une série de questions visant à mesurer le niveau de formation que reçoivent déjà à l'heure actuelle les évaluatrices et les évaluateurs. Sur l'ensemble des réponses, les réponses émanant de six services d'évaluation, de 14 associations professionnelles ou organismes de réglementation et de 16 universités ou collèges (après élimination des réponses en double) indiquent que leur organisme dispose d'un certain budget pour la formation. Ceci représente environ 60 p. 100 des organismes dont nous avons reçu des réponses, en incluant à la fois les questionnaires pour les individus et les questionnaires pour les organismes.

Nous demandions également aux gens quelle portion du budget de l'organisme était consacrée par année à chaque évaluatrice ou évaluateur. Cette question s'est avérée difficile pour beaucoup de gens. En effet, lorsqu'ils indiquent que leur organisme a un budget de formation, ils disent que ce budget est attribué au cas par cas selon les besoins. La seule exception concerne les organismes qui offrent à leurs employées et employés un budget spécifique – se situant généralement entre 250 et 2500 dollars – qu'ils peuvent utiliser pour la formation et le perfectionnement professionnel. Il s'est avéré également délicat d'obtenir des informations sur le nombre de journées de formation; pour ceux qui ont mentionné un chiffre, celui-ci se situe entre zéro et 10, la plupart des organismes offrant environ deux ou trois journées de formation par an. Il est intéressant de noter que la probabilité que les organismes prévoient des journées spécialement consacrées à la formation est moindre pour les services d'évaluation que pour les associations professionnelles et les organismes de réglementation. Pour ce qui est des journées autofinancées de formation, dans la plupart des cas la réponse est « aucune » ou « ne sait pas ». Seules huit personnes indiquent qu'elles prennent des journées autofinancées pour leur formation et le nombre le plus élevé de journées est de 10. Près de la moitié indique que la formation autofinancée est remboursée. Ceci implique qu'il devrait y avoir des fonds disponibles pour couvrir la formation lorsque cette dernière est disponible, mais il ne nous a pas été possible de faire une analyse détaillée.

L'une des guestions suivantes concernait le type de formation effectivement reçue et l'identité de celles ou ceux qui la fournissent. Huit des réponses des services d'évaluation, 14 des réponses des associations professionnelles ou des organismes de réglementation et 18 des réponses des universités ou des collèges mentionnent la participation à un certain type de formation externe. Le type de formation le plus couramment mentionné est la participation à des colloques consacrés en tout ou en partie à des discussions sur des guestions relatives à l'évaluation de diplômes d'études. Les autres formations mentionnées sont la participation à des webinaires ou des cours d'une ou deux iournées fournis par l'un des grands services d'évaluation internationaux: World Education Services (WES), International Qualifications Assessment Services (IQAS), Credential Evaluation Services (CES), American Association of Collegiate Registrars and Admissions Officers (AACRAO), etc. Bon nombre des associations professionnelles et organismes de réglementation du Québec disent avoir reçu des formations du Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ). Il semble cependant que la majorité de la formation se fasse en milieu de travail, dans une situation où les évaluatrices et évaluateurs expérimentés transmettent leur savoir aux nouvelles arrivantes et aux nouveaux arrivants. En outre, la participation à des colloques, des webinaires et des activités de perfectionnement professionnel en rapport avec l'évaluation de diplômes d'études semble se fonder principalement sur la disponibilité de telles formations, plutôt que sur une exigence de participation à ces formations.

Nous demandions également aux gens quel type de formation ils avaient reçue personnellement. Les réponses sont à bien des égards semblables à ce que nous mentionnons ci-dessus, à savoir que c'est la formation interne, en milieu de travail ou autodirigée qui a le plus d'influence, avec à l'occasion un cours de formation offert par un organisme comme l'AACRAO ou WES. Celles et ceux qui décrivent le type de cours offert disent qu'il s'agissait de cours en rapport avec des profils de pays.

Par ailleurs, nous demandions aux gens combien d'années d'expérience ils avaient dans le domaine de l'évaluation de diplômes d'études. Les réponses vont de zéro à plus de 35 années, la moyenne pour l'ensemble des individus ayant répondu à cette question était de 8,8 années (9,4 années pour les services d'évaluation, 8,0 années pour les associations professionnelles et les organismes de réglementation et 9,3 pour les universités et les collèges). La figure ci-dessous implique que, au cours des 10 dernières années, le nombre de nouvelles évaluatrices et de nouveaux évaluateurs intégrés par les organismes s'est situé autour d'une moyenne stable et qu'il est probable pour une évaluatrice ou un évaluateur qu'il passera au moins 10 années dans la profession. Ceci implique que le marché pour un programme destiné aux évaluatrices et aux évaluateurs de diplômes d'études sera dominé par les personnes déjà en activité (plutôt que par une flambée de nouvelles recrues) et qu'il est probable que la période d'amortissement de l'investissement dans les compétences des évaluatrices et des évaluateurs sera longue.



Comme il n'y a pas encore de programme formel ou de titre de compétence officiel pour les évaluatrices et évaluateurs de diplômes d'études, ceux-ci détiennent toutes sortes de titres. On a ainsi aussi bien des évaluatrices et évaluateurs qui n'ont aucun diplôme que des évaluatrices et évaluateurs qui ont un baccalauréat ès arts ou une maîtrise. Ceci est à comparer aux associations professionnelles et aux organismes de réglementation, où il est nécessaire d'avoir un diplôme d'études pertinent. Sur les 75 réponses des organismes d'évaluation, 43 (13 services d'évaluation, 16 associations professionnelles ou organismes de réglementation et 14 universités ou collèges) disent spécifiquement qu'ils ont au moins un baccalauréat, mais il n'y a pas de tendance cohérente concernant la discipline du grade.

2.3 Intérêt pour les cours

La principale section de notre questionnaire électronique avait pour but de déterminer le niveau d'intérêt des gens pour des cours sur des sujets spécifiques dans le domaine de l'évaluation des diplômes d'études. Nous avons dressé la liste des sujets en nous appuyant sur les domaines de compétence définis dans le profil de compétences pour les évaluatrices et évaluateurs de diplômes d'études et en y ajoutant les recommandations de diverses évaluatrices et divers évaluateurs, qui nous avaient été transmises par le CICDI, et le contenu des cours existants. (Pour de plus amples renseignements sur ce point, voir la partie 4.) Nous avons demandé aux gens d'indiguer leur niveau d'intérêt pour les cours selon une échelle d'intérêt décroissant : « besoins d'ici un an », « atout », « non requis » et « ne sait pas ». Pour chaque option proposée, nous suggérions une formation à un niveau de base et une formation à un niveau avancé.

2.3.1 Individus

Dans le questionnaire destiné à titre individuel aux employées et aux employés des organismes d'évaluation, nous demandions aux gens de répondre en fonction de leurs propres besoins tels qu'ils les percevaient. Nous avons divisé les réponses par type d'organisme et selon le niveau d'intérêt indiqué : « besoins d'ici un an », « atout », « non requis » ou « ne sait pas ».

2.3.2 Organismes

Dans le questionnaire destiné aux organismes, nous demandions aux gens de s'exprimer au nom de leur organisme et d'indiquer le nombre de personnes au sein de leur organisme qui auraient besoin de chaque type de cours. Les options pour les réponses (quatre niveaux d'intérêt) et pour le niveau de base et le niveau avancé restaient les mêmes que pour le questionnaire destiné aux individus. L'analyse que nous avons faite est cependant quelque peu différente. Nous avons utilisé des moyennes pondérées, en multipliant le nombre de réponses « besoins d'ici un an » et « atout » par le nombre d'employées et d'employés indiqué. Lorsque les gens avaient fourni un intervalle, nous avons utilisé la médiane de l'intervalle. Lorsque les gens n'avaient pas fourni de nombre, nous avons utilisé « 1 » comme réponse. Nous n'avons pas fait de calcul pour les réponses « non requis » et « ne sait pas » et les réponses vides parce que cela n'ajouterait pas d'informations aux données obtenues. Ici encore, nous avons réparti les réponses selon le type d'organisme.

2.3.3 Totaux combinés pour les individus et pour les organismes

Nous avons additionné les réponses des individus et des organismes pour obtenir une valeur définitive de l'intérêt pour chaque cours, en pondérant cette valeur à l'aide du nombre d'évaluatrices et d'évaluateurs dans la catégorie concernée de la communauté des évaluatrices et des évaluateurs de diplômes d'études. Les nombres obtenus sont, en eux-mêmes, moins importants que l'intérêt relatif pour les différents cours : les cours pour lesquels les gens manifestent un intérêt plus grand sont des cours qui seront plus utiles pour un éventail plus large d'évaluatrices et d'évaluateurs. Les totaux pondérés pour « besoins d'ici un an » et « atout » pour chacun des domaines de compétence sont fournis à l'annexe V.

2.3.4 Informations détaillées sur l'intérêt pour les différents cours

Certains des domaines de compétence, à savoir 5.1 (« Spécialiste des systèmes nationaux d'éducation »), 5.2 (« Spécialiste de secteurs professionnels ») et 5.3 (« Compétences dans des langues supplémentaires »), exigeaient des gens qu'ils précisent le type de spécialiste qui serait le plus utile pour eux. Les listes complètes des réponses à ces questions 5.1 à 5.3 se trouvent à l'annexe VI.

Pour le domaine 5.1 (« Spécialiste des systèmes nationaux d'éducation »), bon nombre de pays et de régions différents sont mentionnés : République populaire de Chine, Inde, pays francophones, pays d'Asie orientale

(Taïwan, Japon), pays du Moyen-Orient (Émirats arabes unis, Arabie saoudite) et pays d'Europe (R.-U., Allemagne). En outre, les gens mentionnent des systèmes scolaires spécifiques, comme le programme du Baccalauréat international et le système d'enseignement postsecondaire du Québec. Les associations professionnelles et organismes de réglementation ont fourni un éventail beaucoup plus large de pays que les deux autres catégories.

Pour le domaine 5.2 (« Spécialiste de secteurs professionnels »), les réponses sont bien moins variées. Parmi ces réponses, on note des secteurs comme l'enseignement, l'informatique, l'architecture, des spécialisations médicales et des connaissances sur la détection des documents contrefaits. Pour les associations professionnelles et les organismes de réglementation, le secteur de spécialisation correspond généralement au domaine dont ils assurent la réglementation. Les universités n'expriment aucun intérêt pour ce domaine; les services d'évaluation s'y intéressent de façon générale, mais pas en tant que spécialistes.

Enfin, pour le domaine 5.3 (« Compétences dans des langues supplémentaires »), les réponses concernant les langues utiles comprennent, sans surprise, à la fois l'anglais et le français. Les autres langues mentionnées sont le mandarin ou le cantonais, l'arabe, le farsi et des langues européennes courantes (comme l'espagnol, l'italien, le portugais et l'allemand). Les services d'évaluation s'intéressent à la plupart de ces langues. Les associations professionnelles et organismes de réglementation s'intéressent également à la pluspart de ces langues ainsi que l'ourdou et le russe. Les universités et collèges semblent être en mesure de trouver des personnes parlant la langue d'origine à l'interne et ne manifestent que peu d'intérêt.

2.3.5 Niveau global d'intérêt

À la fin du questionnaire, nous posions trois questions visant à évaluer le niveau global d'intérêt pour les cours offerts, sans spécificité.

La première de ces questions était la suivante : « Est-il probable que vous ayez recours à des cours d'enseignement à distance s'ils étaient disponibles? » Les réponses sont très largement positives (« oui » ou « peut-être »), avec 31 réponses « oui » et huit réponses « peut-être » (dont quatre centres d'évaluation et trois AP/OR et seulement

deux réponses « peu probable / non » (toutes deux émanant d'universités ou de collèges de petite taille). Les 10 réponses de francophones sont toutes positives. Les réponses des 13 grands organismes sont toutes positives.

La deuxième question était : « Est-il probable que vous fassiez appel à l'évaluation et la reconnaissance des acquis (RAC) pour certains cours? » Les réponses sont plus variées : 18 « oui », sept « peut-être », 13 « peu probable / non / ne sait pas ». Les neuf réponses de francophones sont plus négatives : quatre « oui » et cinq « peu probable / non / ne sait pas ». Une bonne part du soutien (« oui ») à la RAC vient des organismes de petite taille (six AP/OR et six universités/collèges) et des grandes agences d'évaluation (quatre).

La dernière question du questionnaire était la suivante: « Seriez-vous en faveur d'autres mesures visant la professionnalisation de l'évaluation des diplômes d'études? » Cinquante personnes ont répondu « oui », sur un total de 55 personnes ayant répondu à la question. L'un des individus ayant répondu « non » à la question indique dans l'espace qui suit que la dimension de la formation dans son organisme n'est pas suffisamment grande pour qu'il puisse apporter son appui à un programme de formation détaillé.

2.4 Problèmes rencontrés dans le questionnaire en ligne

Il y a eu plusieurs problèmes dans le questionnaire en ligne qui ont pu affecter dans une certaine mesure notre capacité d'obtenir des données. L'un des principaux problèmes a été le dysfonctionnement des liens vers le questionnaire dans les deux messages de courriel envoyés et sur le forum de discussion en ligne du CICDI. Nous avons réglé ce dysfonctionnement dès que nous l'avons découvert, mais nous avons malgré tout reçu des commentaires de gens indiquant qu'ils avaient essayé de cliquer sur les liens originaux et constaté qu'ils ne fonctionnaient pas.

En outre, il y a eu une certaine confusion concernant les options offertes dans les menus contextuels pour la question sur l'intérêt pour les programmes (question 5). Avec les options « besoins d'ici un an » et « atout », l'intention était d'indiquer un niveau d'intérêt décroissant, mais ces énoncés se sont avérés être quelque peu ambigus. L'autre problème dans cette question est que, comme

certaines des options de cours provenaient du profil de compétences élaboré antérieurement en 2011 par CamProf, les intitulés étaient ambigus lorsqu'ils étaient sortis du contexte du profil de compétences. Nous avons bel et bien fourni un lien vers le profil de compétences, que les gens pouvaient télécharger et examiner, mais il était utopique de s'attendre à ce que toutes les personnes interrogées passent par ce processus.

L'un des autres problèmes, peut-être plus grave, était la longueur même du questionnaire. Dans un tiers des questionnaires, les gens n'ont répondu que jusqu'à la question sur le niveau d'intérêt pour les programmes, mais ont laissé cette question et le reste du questionnaire vide. Vers le milieu de la période de disponibilité du questionnaire, nous avons envoyé un message de courriel aux personnes qui avaient rempli les questionnaires de façon incomplète, leur demandant de les compléter. Ceci nous a permis de recueillir quelques réponses supplémentaires, mais dans l'ensemble, le nombre de questionnaires partiellement vides est resté élevé.

2.5 Données tirées des enquêtes antérieures

Cette étude de faisabilité représente le troisième projet entrepris par CamProf pour le CICDI dans le cadre de la phase II du projet « Normes pancanadiennes de qualité pour l'évaluation des diplômes internationaux ». Les deux autres sont l'étude de la faisabilité d'une application Web pour l'échange des résultats, des ressources et des méthodologies de l'évaluation des diplômes d'études et la conception d'un profil de compétences pour les

évaluatrices et évaluateurs de diplômes d'études. Dans ces trois projets, nous avons fait une estimation de la taille de la communauté des évaluatrices et évaluateurs de diplômes d'études au Canada, qui est extrêmement difficile à quantifier avec exactitude. Bon nombre de gens qui évaluent des diplômes d'études le font de façon auxiliaire dans le cadre d'un autre travail et ne se considèrent donc pas comme étant des évaluatrices ou évaluateurs. Ces trois projets ont compris des questionnaires distribués à l'ensemble des membres connus de la communauté des évaluatrices et évaluateurs de diplômes d'études au Canada et comprenaient une question sur le nombre d'évaluatrices et d'évaluateurs à temps plein et à temps partiel.

Après cette troisième enquête, nous avons décidé de combiner les résultats, afin de parvenir à une meilleure estimation du nombre total d'évaluatrices et d'évaluateurs. Nous avons commencé par combiner toutes les réponses aux trois enquêtes et supprimer les réponses en double des mêmes organismes. Nous avons accordé la priorité aux réponses les plus récentes, ainsi qu'à l'ancienneté de chaque personne au sein de son organisme. Le tableau ci-dessous montre combien d'informations chaque questionnaire a permis d'ajouter. À la partie 2.1 cidessus, nous avons vu que le guestionnaire de ce projet (enquête n° 3) a débouché sur 75 réponses. Ces réponses contiennent des informations sur 59 organismes différents (voir tableau ci-dessous). Les données de l'enquête n° 2 permettent d'ajouter 62 organismes supplémentaires et celles de l'enquête n° 1,24 organismes supplémentaires.

TABLEAU 5 - CONTRIBUTION DE CHAQUE ENQUÊTE SUPPLÉMENTAIRE AU CALCUL DU NOMBRE D'ORGANISMES

	SOURCE			
	Enquête n° 3	Ajout de l'enquête n° 2	Ajout de l'enquête n° 1	TOTAL
Service d'évaluation	8	1	0	9
Association professionnelle / organisme de réglementation	26	42	22	90
Université ou collège	25	19	2	46
Total	59	62	24	145

Ce sont au total 145 organismes qui sont représentés dans nos enquêtes. Neuf d'entre eux sont des services d'évaluation, 90 des associations professionnelles ou des organismes de réglementation et 46 des universités ou des collèges. Nous avons identifié au total, à partir de ces réponses, 375 évaluatrices et évaluateurs à temps plein et 154 évaluatrices et évaluateurs à temps partiel. Il convient de noter que les évaluatrices et évaluateurs à temps partiel comprennent des bénévoles. Il est impossible de savoir s'il y a un certain chevauchement, c'est-à-dire si certains des évaluatrices ou évaluateurs sont passés d'un organisme à un autre au cours de l'année, mais de telles différences devraient être minimes. La répartition selon le type d'organisme des évaluatrices et évaluateurs à temps plein et à temps partiel est la suivante :

TABLEAU 6 - NOMBRE D'ÉVALUATRICES ET D'ÉVALUATEURS DE DIPLÔMES D'ÉTUDES À TEMPS PLEIN ET À TEMPS PARTIEL DANS LES ORGANISMES AYANT PARTICIPÉ À L'UNE DE NOS TROIS ENQUÊTES, SELON LA CATÉGORIE

	À TEMPS PLEIN	À TEMPS PARTIEL
Service d'évaluation	76	12
Association professionnelle / organisme de réglementation	157	108
Université ou collège	142	34
TOTAL	375	154

Nous avons également calculé la répartition selon la langue de l'organisme (francophone ou anglophone) et la taille de l'organisme (grand organisme ou autre) :

TABLEAU 7 - NOMBRE D'ÉVALUATRICES ET D'ÉVALUATEURS DE DIPLÔMES D'ÉTUDES À TEMPS PLEIN ET À TEMPS PARTIEL DANS LES ORGANISMES ANGLOPHONES ET FRANCOPHONES, SELON LA CATÉGORIE

	À TEMPS PLEIN		À TEMPS PARTIEL	
LANGUE	Anglophone	Francophone	Anglophone	Francophone
Service d'évaluation	35	41	7	5
Association professionnelle / organisme de réglementation	135	22	96	12
Université ou collège	133	9	33	1
TOTAL	303	72	136	18

TABLEAU 8 - NOMBRE D'ÉVALUATRICES ET D'ÉVALUATEURS DE DIPLÔMES D'ÉTUDES À TEMPS PLEIN ET À TEMPS PARTIEL DANS LES GRANDS ORGANISMES ET DANS LES AUTRES ORGANISMES, SELON LA CATÉGORIE

	À TEMPS PLEIN		À TEMPS PARTIEL	
GRANDS OU AUTRES	Grands	Autres	Grands	Autres
Service d'évaluation	75	1	11	1
Association professionnelle / organisme de réglementation	25	132	37	71
Université ou collège	67	75	11	23
TOTAL	167	208	59	95

2.6 Estimation de la taille de la communauté des évaluatrices et des évaluateurs de diplômes d'études au Canada

Les données d'échantillonnage ci-dessus nous ont permis de faire une estimation de la taille de la communauté des évaluatrices et des évaluateurs de diplômes d'études au Canada:

- Nous avons des réponses de l'ensemble des agences d'évaluation (à l'exception d'ERDCI, qui n'existe pas encore et a donc été exclue, puisqu'on peut supposer que, au début, elle n'engendrera pas d'activités supplémentaires et ne fera qu'assumer la responsabilité d'évaluations effectuées auparavant par d'autres organismes). Les chiffres pour les services d'évaluation relèvent donc d'un échantillon de 100 p. 100 et correspondent à des connaissances exactes.
- Le nombre total d'organismes actifs tiré des listes officielles (390 AP/OR du site Web du CICDI, 296 universités et collèges).
- 3. Notre enquête permet de distinguer les organismes qui sont actifs dans l'évaluation des diplômes d'études de ceux qui externalisent ces activités dans une certaine mesure. Nous nous sommes servis de ces chiffres pour faire une estimation du nombre total d'organismes qui sont actifs dans l'évaluation de diplômes d'études et du nombre total de ceux qui externalisent ces activités. Cette estimation s'appuie sur les suppositions suivantes : a) lorsqu'un organisme

externalise ces activités, l'externalisation est complète, alors que dans la réalité bon nombre d'organismes n'externalisent que partiellement ces activités, de sorte que nous avons une sous-estimation du nombre réel d'organismes; b) les chiffres de l'enquête sont représentatifs, alors que dans la pratique ils viennent probablement des organismes de plus grande taille et plus professionnels, de sorte qu'on a une surestimation du total

- 4. Nous avons fait l'estimation du nombre total de grands organismes en regardant combien d'organismes venaient s'ajouter à chaque enquête et en nous appuyant sur notre connaissance des organismes et des universités canadiennes. Nous avons supposé un total de 10 AP/OR de grande taille et de 22 universités et collèges de grande taille.
- 5. Ceci nous amène (par soustraction) au nombre d'autres organismes.
- 6. Nous faisons ensuite une estimation du nombre d'évaluatrices et évaluateurs et d'évaluations au prorata des totaux des enquêtes. [Ceci suppose que les chiffres des enquêtes sont représentatifs; dans la pratique, ils viennent probablement des organismes de plus grande taille et plus professionnels, de sorte qu'on risque d'avoir une surestimation du total.]

Nous présentons le détail de ces calculs à l'annexe IV. Ils débouchent sur les estimations suivantes pour la communauté des évaluatrices et des évaluateurs de diplômes d'études au Canada:

TABLEAU 9 - ESTIMATION DE LA TAILLE DE LA COMMUNAUTÉ DES ÉVALUATRICES ET DES ÉVALUATEURS DE DIPLÔMES D'ÉTUDES AU CANADA

SERVICES D'ÉVALUATION

ESTIMATION DU TOTAL POUR LA CATÉGORIE	Grands organismes	Autres organismes	Total
Nombre d'organismes	8	1	9
Nombre d'évaluatrices et d'évaluateurs à temps plein	75	1	76
Nombre d'évaluatrices et d'évaluateurs à temps partiel	11	1	12
Nombre d'évaluations	86 300	300	86 600

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES / ORGANISMES DE RÉGLEMENTATION

ESTIMATION DU TOTAL POUR LA CATÉGORIE	Grands organismes	Autres organismes	Total
Nombre d'organismes	10	260	270
Nombre d'évaluatrices et d'évaluateurs à temps plein	62,5	399	462
Nombre d'évaluatrices et d'évaluateurs à temps partiel	92,5	215	308
Nombre d'évaluations	22 500	43 500	66 000

UNIVERSITÉS/COLLÈGES

ESTIMATION DU TOTAL POUR LA CATÉGORIE	Grands organismes	Autres organismes	Total
Nombre d'organismes	22	254,7	277
Nombre d'évaluatrices et d'évaluateurs à temps plein	134	545,8	680
Nombre d'évaluatrices et d'évaluateurs à temps partiel	22	167,4	189
Nombre d'évaluations	49 600	83 179	132 779

TABLEAU 9 - ESTIMATION DE LA TAILLE DE LA COMMUNAUTÉ DES ÉVALUATRICES ET DES ÉVALUATEURS DE DIPLÔMES D'ÉTUDES AU CANADA (SUITE)

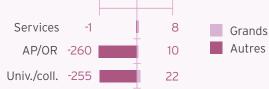
TOTAL

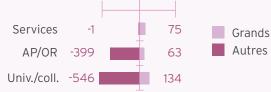
ESTIMATION DU TOTAL POUR L'ENSEMBLE DU SECTEUR	Grands organismes	Autres organismes	Total
Nombre d'organismes	40	516	556
Nombre d'évaluatrices et d'évaluateurs à temps plein	272	946	1 218
Nombre d'évaluatrices et d'évaluateurs à temps partiel	126	383	509
Nombre d'évaluations	158 400	126 979	285 379

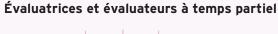
Figure 2 - Les chiffres pour ces différentes catégories peuvent être représentés sous forme graphique :

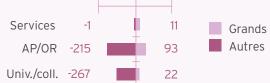
Organismes

Évaluatrices et évaluateurs à temps plein

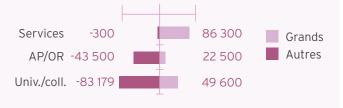








Nombre d'évaluations par an



3. RÉSULTATS DES INTERVIEWS AVEC LES RÉPONDANTES ET LES RÉPONDANTS CLÉS

Parce qu'ils apprennent principalement « sur le tas », la plupart des évaluatrices et évaluateurs de diplômes d'études travaillent souvent séparément les uns des autres; la création d'un cours de formation commun contribuerait à la cohérence de la pratique de leur profession.

Nous avons, en plus des questionnaires, procédé à une série de neuf interviews auprès de répondantes et de répondants clés. Ces personnes ont été choisies de façon à représenter, dans la mesure du possible, l'ensemble du secteur de l'évaluation de diplômes d'études au Canada: petites et grandes universités, organismes de réglementation et services d'évaluation. Vous trouverez à l'annexe II la liste complète des personnes interviewées. Les questions que nous leur avons posées sont comparables à celles du questionnaire, mais plus approfondies et avec une plus grande liberté dans le développement et l'explication. Il est gratifiant de constater que, en dépit de la diversité des personnes interviewées, pour bon nombre de questions les réponses fournissent des informations qui confirment nettement les résultats du questionnaire électronique. Il convient de noter que l'ensemble des répondantes et des répondants ont eu l'occasion d'examiner les notes que nous avions prises lors de l'interview.

L'une des questions qui ont produit des réponses très cohérentes est celle des formations offertes à l'heure actuelle. Toutes les personnes interviewées décrivent un système de jumelage ou de compagnonnage, dans le cadre duquel le personnel expérimenté transmet son savoir aux nouvelles évaluatrices et aux nouveaux évaluateurs. La majorité de cette transmission d'informations se fait en milieu de travail, ce qui permet aux évaluatrices et aux évaluateurs de mettre en pratique ce qu'ils apprennent. Quatre des personnes interviewées mentionnent qu'elles ont pris part à certains cours et webinaires de brève durée offerts dans le cadre des organismes UK-NARIC, WES, CES ou AACRAO. (Pour de plus amples renseignements sur ces cours, voir la partie 4.) Pour ce qui est du budget de la formation, la plupart des personnes interviewées disent que leur organisme n'a pas de budget spécifique réservé à la formation, mais que les employées et les employés peuvent demander des fonds pour la formation, qui proviennent du budget principal. Deux personnes disent que chaque employée ou employé de leur organisme a un budget spécifique pour la formation, qu'elle ou il peut utiliser comme bon lui semble.

Nous avons ensuite demandé aux personnes interviewées quelle forme elles préféreraient pour un cours en formation à distance. Ici encore, elles expriment toutes, sans exception, les avantages de la formation à distance pour un pays de la taille du Canada, mais mentionnent toutes qu'il serait utile d'avoir un volet de discussion sous une forme ou une autre pendant la durée du cours. Qu'il s'agisse d'une discussion en ligne avec modérateur à laquelle les gens seraient forcés de participer, de discussions via Skype ou un autre mode de téléconférence ou d'un cycle de réunions organisées dans divers endroits au Canada, ceci permettrait de donner au cours un caractère plus approfondi et aux gens de nouer des liens entre eux au sein de la communauté des évaluatrices et évaluateurs de diplômes d'études.

Les personnes interviewées estiment que la forme la plus utile pour la diffusion de ce cours serait une forme modulaire, mais elles ne sont pas toutes d'accord sur la meilleure façon de gérer un tel cours. Certaines pensent qu'il serait préférable d'offrir des modules individuels et indépendants que les gens pourraient suivre selon leurs besoins, tandis que d'autres préfèrent une série d'options modulaires dans le cadre d'un cours plus long. Tout le monde s'entend pour dire qu'il serait préférable d'être aussi flexible que possible et que le fait d'offrir un certificat à la fin de chaque module ou du cours permettrait de renforcer la probabilité que les gens y participent et de renforcer leur image sur le plan du professionnalisme. Tout le monde s'entend, jusqu'à un certain point, pour dire qu'il faudrait s'appuyer, pour l'attribution d'un certificat à la fin du cours, sur des preuves de l'apprentissage effectué recueillies dans le cadre d'une certaine forme d'évaluation, mais une des personnes interviewées indique qu'il ne faudrait pas que cette évaluation soit trop difficile. Deux personnes interviewées mentionnent également que le processus d'évaluation devrait aussi offrir des possibilités de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC), dans le cadre desquelles les évaluatrices et les évaluateurs expérimentés pourraient participer à l'évaluation sans avoir à suivre le cours.

Pour ce qui est des sujets qui seraient les plus utiles à aborder pour les organismes, presque tout le monde est d'accord pour dire qu'il faudrait un cours de base sur les méthodes de recherche, les sources de données et d'informations sur les pays et les établissements d'enseignement, les méthodes de détection des documents contrefaits, les mesures à prendre quand la candidate ou le candidat n'a pas de documents officiels et ne peut pas les obtenir en raison d'une catastrophe naturelle ou d'une situation de guerre et d'autres informations de base utiles pour les nouvelles évaluatrices et les nouveaux évaluateurs.

Pour ce qui est des cours de niveau avancé, les suggestions varient selon l'organisme dont fait partie la personne interviewée. Les personnes faisant partie d'établissements d'enseignement mentionnent des cours sur les critères de notation, la terminologie (transfert de crédits, etc.), les différences entre analyse d'un cours et analyse d'un grade (qui sont importantes pour les évaluations portant sur les études de premier cycle), les problèmes et les sujets d'actualité dans l'évaluation des diplômes d'études (avec des mises à jour constantes) et les profils de pays pour les populations nombreuses et mobiles (Chine, Inde, Brésil, Arabie saoudite, etc.).

Les personnes faisant partie de services d'évaluation mentionnent également qu'il serait utile d'avoir un cours sur les systèmes éducatifs du Canada et sur les systèmes de notation et de conversion, sur l'art de nouer des réseaux de relations et sur l'opposition entre authenticité et plausibilité (est-il probable que cet individu a vraiment obtenu cette qualification?). Elles mentionnent également qu'il faudrait un cours sur les pays dont les systèmes d'éducation qui leur sont moins familiers.

Les personnes interviewées représentant des associations professionnelles ou des organismes de réglementation mentionnent également qu'il serait utile d'avoir des informations sur les grands systèmes éducatifs dans le monde, ainsi qu'un cours définissant les critères de base pour les bonnes pratiques et l'équité, sur lesquels leur organisme pourrait s'appuyer pour définir ses propres normes. Ceci pourrait aider les organismes de réglementation à prouver qu'ils fonctionnent conformément à la « norme canadienne » pour l'évaluation

des diplômes d'études, si jamais on devait remettre en question leurs décisions ou faire appel de ces décisions. En outre, les trois personnes représentant des associations professionnelles ou des organismes de réglementation mentionnent toutes qu'il serait utile d'avoir un cours plus approfondi sur la détection des documents contrefaits.

Nous demandions également aux organismes d'indiquer combien d'individus ils seraient probablement en mesure de parrainer et si, d'après eux, il était probable que des gens ne bénéficiant pas d'un budget de formation de leur organisme s'intéressent à une telle formation. En réponse à la guestion du nombre d'individus parrainés, toutes les personnes interviewées disent que cela dépendrait de la qualité et du coût du programme. Si le programme était d'un prix raisonnable, pouvait être facilement suivi tout en travaillant à temps plein (c'est-à-dire avec trois heures par semaine au maximum) et était extrêmement bien conçu et utile, alors on pourrait envisager, selon elles, que toutes les personnes travaillant pour leur organisme participent à au moins un cours sur une période de quelques années. S'il y avait des cours de mise à jour offerts régulièrement, cela ferait également augmenter le nombre d'individus susceptibles d'être parrainés par leur organisme.

Pour ce qui est des formations autofinancées, les personnes interviewées sont partagées : la moitié environ pense qu'il serait très peu probable qu'elles autofinancent leur formation. L'autre moitié, cependant, va même jusqu'à imaginer que certaines personnes en dehors de la communauté des évaluatrices et des évaluateurs pourraient suivre les cours de base par intérêt, par exemple en tant que cours facultatif dans le cadre d'un programme menant à un grade en sciences sociales.

Enfin, nous demandions à chaque personne interviewée s'il y avait, d'après elle, un aspect de son organisme qui le distinguait des autres organismes. Tout le monde mentionne le fait que, de façon générale, la tâche est relativement semblable dans tous les organismes d'évaluation de diplômes d'études, mais il y a certaines petites différences. Par exemple, certaines universités qui acceptent un grand nombre d'étudiantes et d'étudiants de premier cycle ont besoin de plus amples informations sur l'enseignement secondaire, tandis que la plupart des autres organismes d'évaluation de diplômes d'études

se concentrent davantage sur les qualifications relevant du postsecondaire. En outre, un organisme parmi les associations professionnelles et organismes de réglementation indique qu'il inclut également dans ses évaluations, dans une certaine mesure, l'expérience de travail, en plus de l'analyse des documents. Les deux agences d'évaluation de langue française auxquelles nous nous sommes adressés font affaire à des demandes de provenance différente – principalement de pays de langue française – et l'une de ces deux agences se concentre sur l'admission aux cégeps au Québec.

Dans l'ensemble, les personnes interviewées expriment des opinions très comparables en ce qui concerne leur intérêt pour un programme destiné aux évaluatrices et aux évaluateurs de diplômes d'études. Elles sont toutes très attachées à la mise en place d'une forme de standardisation dans la formation des évaluatrices et des évaluateurs de diplômes d'études et leurs réponses sont relativement cohérentes pour ce qui est du type de cours et du mode de diffusion qu'elles trouveraient idéaux.

4. FORMATIONS EXISTANTES

La formation formelle créera une réserve de personnes maîtrisant les bases des pratiques exemplaires en matière d'évaluation de diplômes d'études étrangers, de sorte que la formation à suivre en milieu de travail sera plus courte.

Comme nous l'avons dit, la plupart des organismes s'appuient principalement ou exclusivement sur la formation interne dans le cadre d'un système d'enseignement par mentorat ou jumelage. Mais il existe déjà plusieurs cours de formation qui sont à la disposition des évaluatrices et des évaluateurs qui souhaitent approfondir leurs connaissances dans des domaines particuliers. Ces cours sont offerts par divers services et sont habituellement des cours de courte durée sur des sujets assez spécifiques.

On peut donner l'exemple des cours de courte durée offerts par l'American Association of Collegiate Registrars and Admissions Officers (AACRAO), sous la forme de sessions d'une ou deux journées destinées aux registraires et aux évaluatrices et évaluateurs de diplômes d'études des universités d'Amérique du Nord. Ces cours se déroulent souvent aux États-Unis, de sorte que les frais de déplacement (en plus du coût du cours lui-même) sont, pour bon nombre d'universités, trop élevés pour qu'elles puissent y participer régulièrement. L'accent mis sur les diplômes des États-Unis signifie aussi parfois que le cours ne couvre pas les questions propres aux évaluations de diplômes d'études au Canada. On peut également donner l'exemple de la NAFSA, qui offre des cours en ligne sur les aspects fondamentaux des admissions d'étudiantes et d'étudiants internationaux et sur l'analyse des diplômes d'études étrangers, ainsi qu'un grand nombre d'autres cours utiles pour les universités et les collèges d'Amérique du Nord.

Il y a aussi plusieurs cours distribués via Internet, qui sont par conséquent plus faciles d'accès pour les évaluatrices et évaluateurs se trouvant dans des endroits éloignés. Ces cours en ligne sont des cours qui sont (ou ont été par le passé) offerts par le National Academic Recognition Information Centre du Royaume-Uni (UK-NARIC), Educational Credential Evaluators (ECE, aux États-Unis) et World Education Services (WES, au Canada et aux États-Unis). Ces trois agences offrent des unités modulaires indépendantes sur des sujets comme l'utilisation de la base de données de l'organisme, les renseignements propres à des pays spécifiques pour l'évaluation de diplômes d'études de régions ou de pays particuliers (Chine, Allemagne, Moyen-Orient, Inde, etc.) ou des renseignements plus généraux sur des aspects spécifiques des difficultés liées à l'évaluation (sur le processus de Bologne, par exemple).

Il existe également un programme modulaire de formation plus complet offert par l'entremise de NUFFIC, à savoir le réseau ENIC/NARIC aux Pays-Bas. Ce programme comprend huit modules de formation à distance représentant un peu moins de quatre mois et allant d'une vue d'ensemble des systèmes éducatifs à un module sur la reconnaissance des diplômes de pays tiers, en passant par un module spécifique sur la Chine. Le tout est suivi d'une rencontre en personne pendant une journée.

Nous en avons aussi appris davantage, dans le cadre de nos interviews, sur le Réseau canadien des associations nationales d'organismes de réglementation, qui propose un débat sur l'évaluation des diplômes d'études lors de ses congrès. Et le questionnaire nous a aussi permis de découvrir que certains organismes de grande taille au Canada, comme l'IQAS, même s'ils n'offrent pas directement de cours de formation, produisent des trousses d'informations que d'autres organismes peuvent utiliser.

5. BESOINS DE FORMATION

La formation en ligne devrait être la plus souple possible et mener à un diplôme quelconque à la fin de chaque module ou de chaque cours; elle présenterait ainsi plus d'intérêt aux yeux des participantes et participants éventuels et rehausserait l'image professionnelle des évaluatrices et évaluateurs de diplômes d'études.

Comme nous l'expliquons à la partie 2.3 ci-dessus, la question 5 du questionnaire en ligne demandait aux gens d'indiquer leurs besoins spécifiques en matière de formation. La question fournissait la liste de tous les domaines de compétence figurant dans le nouveau profil de compétences pour les évaluatrices et évaluateurs de diplômes d'études, ainsi que certains domaines de connaissance. Nous invitions les gens à indiquer leurs propres besoins (ou ceux de leur organisme) selon une échelle d'importance (par ordre décroissant) : « besoin d'ici un an », « atout », « non requis », « ne sait pas ». Nous leur demandions une réponse séparée pour les besoins au niveau de base (c'est-à-dire la formation permettant à l'évaluatrice ou à l'évaluateur de faire son travail correctement) et pour les besoins au niveau avancé.

Dans notre analyse, nous fournissons un total combiné pour la demande. Ce total représente l'estimation du nombre d'évaluatrices et d'évaluateurs à temps plein

dans l'ensemble de la communauté des évaluatrices et des évaluateurs de diplômes d'études pour qui il y a un besoin, plus un tiers de celles et ceux pour qui il serait bon d'avoir une telle formation, calculé pour l'ensemble des trois catégories du secteur. Il ne tient pas compte de la demande des évaluatrices et évaluateurs à temps partiel, qui représentera une demande supplémentaire, en particulier, probablement, au niveau de base. Il est peu probable, dans la pratique, que l'ensemble de la demande se manifeste dans un délai d'un an seulement, mais ce total représente un indicateur utile. Les sujets pour lesquels la demande est élevée sont mis en relief avec une couleur (fond de couleur claire pour les valeurs de 60 à 79, fond de couleur foncée pour les valeurs supérieures à 80, chiffres en rouge pour les valeurs supérieures à 100). En outre, nous indiquons le niveau et l'importance pour chaque domaine de compétence (voir plus bas les explications sur ces indicateurs).

TABLEAU 10 - VALEUR ESTIMÉE DE LA DEMANDE TOTALE POUR LES DIFFÉRENTS SUJETS

GROUPE FONCTIONNEL 1 - ÉVALUATION

Sujets	Niveau de base	Niveau avancé	Niveau d'études*	Importance relative**
1.1 Évaluation de l'authenticité d'un diplôme	104	139	7	1
1.2 Évaluation de l'exactitude de la traduction	82	140	8	1
1.3 Évaluation du statut d'un établissement à partir de précédents	81	87	9	2
1.4 Évaluation du statut d'un établissement en l'absence de précédent pertinent	72	110	10	1
1.5 Évaluation de la comparabilité d'un diplôme étranger à partir de précédents	71	108	9	1
1.6 Évaluation de la comparabilité d'un diplôme étranger en l'absence de précédent pertinent	56	97	10	1
1.7 Description des programmes éducatifs	72	105	10	2
Connaissance de la théorie relative à l'apprentissage des adultes	23	10		

Légende : * Ces valeurs sont tirées du profil de compétences et s'appliquent donc uniquement au niveau de base (pour une description de ces valeurs, voir annexe VII).

^{**} Nous avons utilisé les codes suivants : 1 = s'applique à une évaluation donnée ; 2 = s'applique à un nombre important d'évaluations ; 3 = s'applique à toutes les évaluations à venir ; 4 = s'applique à toutes les évaluations antérieures.

TABLEAU 10 - VALEUR ESTIMÉE DE LA DEMANDE TOTALE POUR LES DIFFÉRENTS SUJETS (SUITE)

GROUPE FONCTIONNEL 1 - ÉVALUATION

Sujets	Niveau de base	Niveau avancé	Niveau d'études*	Importance relative**
Connaissance de la loi canadienne à l'égard de l'évaluation des diplômes d'études étrangers	84	83		
Connaissance des systèmes et des politiques d'éducation au Canada	67	70		
Connaissance des systèmes et des politiques de réglementation professionnelle au Canada	35	48		
Connaissance de l'immigration et des migrations à l'intérieur du Canada	96	86		
Connaissance du système d'admission au premier cycle universitaire	109	65		
Connaissance du système d'admission au deuxième/troisième cycle universitaire	46	49		
Connaissance de l'évaluation des diplômes d'études	56	94		
Connaissance des systèmes de reconnaissance des acquis	74	63		
Connaissance des pratiques de notation comparée	69	137		
Connaissance des systèmes éducatifs comparés	97	142		
Connaissance de texte en caractères non romains vus dans les évaluations (mandarins et cantonais, arabes, cyrilliques, etc.)	48	91		

GROUPE FONCTIONNEL 2 - GESTION DES INFORMATIONS

Sujets	Niveau de base	Niveau avancé	Niveau d'études*	Importance relative**
2.1 Utilisation de bases de données	148	135	7	3
2.2 Tenue de dossiers et de registres de données statistiques	122	122	7	3
2.3 Analyse d'informations en provenance de diverses sources	128	129	9	3
2.4 Création de ressources pour l'évaluation de diplômes	70	145	11	3

Légende : * Ces valeurs sont tirées du profil de compétences et s'appliquent donc uniquement au niveau de base (pour une description de ces valeurs, voir annexe VII).

^{**} Nous avons utilisé les codes suivants : 1 = s'applique à une évaluation donnée ; 2 = s'applique à un nombre important d'évaluations ; 3 = s'applique à toutes les évaluations à venir ; 4 = s'applique à toutes les évaluations antérieures.

TABLEAU 10 - VALEUR ESTIMÉE DE LA DEMANDE TOTALE POUR LES DIFFÉRENTS SUJETS (SUITE)

GROUPE FONCTIONNEL 3 - COMMUNICATION

Sujets	Niveau de base	Niveau avancé	Niveau d'études*	Importance relative**
3.1 Communication avec la cliente ou le client	112	96	8	3
3.2 Communication avec d'autres responsables professionnels de l'éducation, de l'évaluation et des diplômes	48	69	8	1
3.3 Communication en anglais	288	44	6	3
3.3 Communication en français	32	15	6	3

GROUPE FONCTIONNEL 4 - COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Sujets	Niveau de base	Niveau avancé	Niveau d'études*	Importance relative**
4.1 Professionnalisme et déontologie	68	80	8	4
4.2 Perfectionnement personnel	47	43	8	3
4.3 Aide au perfectionnement d'autrui	41	65	8	3
4.4 Service à la clientèle	106	85	4	3

GROUPE FONCTIONNEL 5 - COMPÉTENCES SPÉCIALISÉES

Sujets	Niveau de base	Niveau avancé	Niveau d'études*	Importance relative**
5.1 Spécialiste des systèmes nationaux d'éducation	38	86	11	4
5.2 Spécialiste de secteurs professionnels	13	22	10	4
5.3 Compétences dans des langues supplémentaires	26	17	10	4
5.4 Direction d'une équipe	35	48	8	2
5.5 Gestion du travail d'autrui	34	50	10	2
5.6 Direction de l'organisme	14	47	11	4
5.7 Direction des processus d'assurance de la qualité de l'organisme	63	61	10	4

Légende: * Ces valeurs sont tirées du profil de compétences et s'appliquent donc uniquement au niveau de base (pour une description de ces valeurs, voir annexe VII).

^{**} Nous avons utilisé les codes suivants : 1 = s'applique à une évaluation donnée ; 2 = s'applique à un nombre important d'évaluations ; 3 = s'applique à toutes les évaluations à venir ; 4 = s'applique à toutes les évaluations antérieures.

NIVEAUX D'ÉTUDES (VOIR ANNEXE I DU PROFIL DE COMPÉTENCES)

Niveau d'études	Nom	Niveau d'études	Nom
4	Certificat professionnel	9	Certificat après diplôme
5	Certificat III	10	Baccalauréat
6	Diplôme I	11	Maîtrise
7	Diplôme II	12	Doctorat
8	Diplôme avancé		

IMPORTANCE RELATIVE (VOIR ANNEXE III DU PROFIL DE COMPÉTENCES)

1	affecte une évaluation particulière
2	affecte un nombre important d'évaluations
3	affectera toutes les évaluations à venir
4	affecte toutes les évaluations déjà effectuées

Nous avons analysé les réponses (voir l'annexe V pour les détails par catégorie) et nous pouvons en tirer les conclusions suivantes :

- Il y a une forte demande pour les domaines de compétence de niveau avancé; la demande n'est que légèrement inférieure pour le niveau de base.
- La demande est moins forte pour les domaines de connaissance que pour les domaines de compétence, mais la demande est plus forte pour les domaines de connaissance de niveau avancé que pour les domaines de connaissance de base.
- La demande la plus forte concerne le groupe fonctionnel 2 (« Gestion des informations »), en particulier au niveau avancé, et également le domaine 3.3 (« Communication en anglais ») – même si ce résultat est quelque peu faussé par le fait qu'une université en aurait besoin pour 50 membres de son personnel.
- La demande la plus faible concerne les compétences spécialisées (groupe fonctionnel 5)

- et les compétences professionnelles des groupes fonctionnels 3 et 4.
- Les tendances sont assez distinctes selon la catégorie d'organisme concernée. Pour les services d'évaluation, les principaux besoins sont dispersés; pour les associations professionnelles et les organismes de réglementation (AP/OR), ils se concentrent dans les groupes fonctionnels 1 et 2; pour les universités et les collèges, ils se concentrent dans les domaines de connaissance du groupe fonctionnel 1 (« Évaluation ») et les domaines de compétence des groupes fonctionnels 2 et 3.
- Le niveau des domaines de compétence varie entre 7 et 9 pour la plupart des domaines de compétence demandés dans les groupes fonctionnels 1 et 2.
 Le niveau pour les groupes fonctionnels 4 et 5 va jusqu'à 8.
- Les domaines de compétence 1.6 et 2.4 et le groupe fonctionnel 5 sont pertinents au niveau avancé, plutôt qu'au niveau de base.

6. DEMANDE DU MARCHÉ

Avant la remise du diplôme à l'issue du cours, une forme quelconque d'évaluation devrait attester l'apprentissage.

Nous fournissons des informations détaillées sur notre estimation de la taille des trois catégories du secteur de l'évaluation des diplômes d'études au Canada. Il s'agit de la taille probable du marché probable pour un programme de formation à distance :

TABLEAU 11 - ESTIMATION DE LA TAILLE DE LA COMMUNAUTÉ DES ÉVALUATRICES ET DES ÉVALUATEURS DE DIPLÔMES D'ÉTUDES AU CANADA

Valeurs estimées	Total	Service d'évaluation	Association professionnelle / organisme de réglementation	Université/collège
Nombre total d'organismes d'évaluation de diplômes d'études	556	9	270	277
Grands organismes faisant 1500 évaluations ou plus	40	8	10	22
Évaluatrices et évaluateurs de diplômes d'études à temps plein	1 218	76	462	680
Évaluatrices et évaluateurs de diplômes d'études à temps partiel	508	12	307	189

Les totaux ci-dessus comprennent à la fois les organismes anglophones et les organismes francophones. Le marché potentiel pour un programme francophone est nettement plus petit (environ un quart du marché total), mais la réaction des organismes francophones quand on a suggéré l'offre d'un tel programme a été plus positive que celles des organismes anglophones. Nous n'avons pas exploré la question de savoir si le programme anglophone pouvait s'avérer être attrayant pour les évaluatrices et les évaluateurs dans les organismes francophones.

TABLEAU 12 - ESTIMATION DE LA TAILLE DE LA COMMUNAUTÉ DES ÉVALUATRICES ET DES ÉVALUATEURS FRANCOPHONES DE DIPLÔMES D'ÉTUDES AU CANADA

Valeurs estimées	Total	Service d'évaluation	Association professionnelle / organisme de réglementation	Université/collège
Nombre total d'organismes francophones d'évaluation de diplômes d'études	81	3	54	24
Grands organismes francophones faisant 1500 évaluations ou plus	10	3	3	4
Évaluatrices et évaluateurs de diplômes d'études à temps plein francophones	149	41	65	43
Évaluatrices et évaluateurs de diplômes d'études à temps partiel francophones	45	5	34	6

7. RECOMMANDATIONS

Le marché existe à la fois pour un programme de base, avec des cours allant jusqu'au baccalauréat en évaluation de diplômes d'études, et un programme *avancé*, constitué de cours spécialisés individuels au niveau du baccalauréat ou de la maîtrise.¹

¹ Les recommandations sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) ou du Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux.

Nous ne sommes pas en mesure de décider s'il est financièrement faisable pour l'Université d'Athabasca et TÉLUQ d'offrir un programme en formation à distance; c'est à ces organismes de prendre cette décision. Mais nous espérons avoir fourni les informations sur le marché dont ils ont besoin pour prendre leur décision en connaissance de cause.

Il y a un marché à la fois pour un programme de base avec des cours allant jusqu'à un baccalauréat en évaluation de diplômes d'études et pour un programme de niveau avancé consistant en des cours spécialisés individuels du niveau du baccalauréat et de la maîtrise.

Le programme de niveau avancé sera plus attrayant, puisqu'il y a un grand nombre d'évaluatrices et d'évaluateurs déjà expérimentés, en particulier en dehors des grands organismes, qui sont probablement isolés des autres dans la communauté des évaluatrices et des évaluateurs.

Il est probable que les options de RAC seront utilisées de façon importante. L'option de RAC sera tout particulièrement attrayante pour les évaluatrices et les évaluateurs de diplômes d'études qui sont nombreux à avoir déjà de l'expérience, mais n'ont pas de qualifications pertinentes.

Si l'on décide d'aller de l'avant, nous faisons les recommandations suivantes :

- Il faudrait, pour le programme de base en formation à distance, élaborer initialement des cours sur les domaines de compétence des groupes fonctionnels 1 et 2 en priorité (en omettant éventuellement 1.6 et 2.4). Il devrait être possible d'utiliser ou d'adapter des cours déjà préparés (pour d'autres marchés) afin d'offrir un enseignement sur les domaines de compétence de base plus faciles à transposer dans les groupes fonctionnels 3 et 4.
- Il faudrait que le programme de niveau avancé offre une série de cours relevant des groupes fonctionnels 1 et 2 et menant éventuellement à une maîtrise, lorsque l'étudiante ou l'étudiant a accumulé suffisamment de crédits. Ceci offrira un cheminement pour les étudiantes et étudiants souhaitant progresser du niveau de base au niveau avancé dans leurs compétences.
- Il faudrait envisager d'offrir les programmes aux évaluatrices et aux évaluateurs de diplômes d'études en dehors du Canada. Si l'on élaborait les programmes dans une telle perspective, alors on devrait disposer d'un marché supplémentaire important et cela permettrait également d'offrir aux étudiantes et aux étudiants la possibilité de développer des réseaux de relations avec des collègues internationaux.
- Il faudrait que les programmes soient modulaires et flexibles, avec un processus formel d'évaluation menant à un certificat officiel.

ANNEXES

Les options pour l'évaluation et la reconnaissance des acquis seront particulièrement intéressantes aux yeux des nombreux évaluateurs et évaluatrices de diplômes d'études qui ont déjà de l'expérience sans pour autant posséder les diplômes d'études pertinents.

Annexe I - Version française du questionnaire en ligne pour les individus Enseignement postsecondaire à distance à l'intention des évaluatrices et évaluateurs de diplômes d'études

Le présent questionnaire vise à déterminer :

- la taille et la structure du milieu de l'évaluation des diplômes d'études au Canada;
- l'attitude des employeurs et des individus envers la formation:
- les besoins des évaluatrices et évaluateurs de diplômes d'études en matière de formation;
- la structure qui serait la mieux adaptée à un programme d'éducation postsecondaire à distance pour les évaluatrices et évaluateurs de diplômes d'études au Canada.

Ce questionnaire fait partie d'une étude de faisabilité concernant les cours relatifs à l'évaluation des diplômes d'études étrangers. Il est important de nous faire part de vos opinions, quelles qu'elles soient, pour que nous puissions brosser un tableau complet.

Toutes les données recueillies seront analysées de manière anonyme et ne seront communiquées à aucun tiers. Elles ne seront utilisées qu'aux fins de l'étude de faisabilité.

Nous vous saurions gré de nous faire part de vos réponses dès que possible (d'ici le 24 août 2011). Nous vous remercions à l'avance pour votre participation.

1. IDENTITÉ				
Nom de la personne qui répond		Téléphone		
Titre/rôle professionnel		Courriel		
Nom de l'organisme		Langue		
Ville		Pays		
Province		Code postal		
			OUI	NON
Avez-vous l'autorité v	oulue pour répondre au nom de votre o	rganisme?		
2. POUR QUEL TYPE D'OF	RGANISME TRAVAILLEZ-VOUS?			
			OUI	NON
Service d'évaluation	des diplômes d'études		' _□	
<u> </u>	nentation professionnelle			
Université ou collège	2			
Autre (préciser) :				

2. POUR QUEL TYPE D'ORGANISME TRAVAILLEZ-VOUS? (SUITE)

		OUI	NON
Organisme pancanadien Organisme provincial/territorial			
Autre (préciser) :			
3. QUEL EST LE VOLUME DU TRAVAIL D'É (DANS LE DOUTE, VEUILLEZ RÉPONDR	IES D'ÉTUDES DANS VOTRE ORGANIS	SME?	
Nombre de diplômes d'études étrangers évalués par année	Si certaines ou la totalité de vos évaluatio diplômes d'études sont effectuées par un indiquez qui se charge de ce travail pour v	tiers,	
Nombre d'évaluatrices et d'évaluateurs de diplômes d'études à temps plein	Nombre d'évaluatrices et d'évaluateurs de diplômes d'études à temps partiel		
Quel est le pourcentage du temps accordé à l'évaluation des diplômes d'études par votre personnel d'évaluation?			
4. QUEL EST LE VOLUME DES ACTIVITÉS D'ÉVALUATION DES DIPLÔMES D'ÉTUD	DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIO	NNEL EN M	IATIÈRE
Votre organisme dispose-t-il d'un budget de formation?	Quel est le budget annuel moyen de votre organisme pour la formation de chacun de ses évaluateurs et évaluatrices de diplôme d'études?	<u> </u>	
Combien de journées de formation par année votre organisme finance-t-il par évaluatrice ou évaluateur pour l'évaluation des diplômes d'études?	Combien de journées autofinancées prene vous personnellement par année pour votre formation en évaluation des diplôme d'études?		
Par qui les activités de formation / perfectionnement professionnel sont-elles fournies?	La formation privée est-elle remboursée?		
Quelle formation avez-vous personnellement reçue pour l'évaluation des diplômes d'études?	Combien d'années d'expérience avez-vous évaluation des diplômes d'études?	en	
Quels sont vos diplômes?			

5A. Quels sont les besoins de votre organisme en matière de formation?

Veuillez sélectionner tous les besoins en formation applicables à votre organisme, tant au niveau de base (les compétences nécessaires à une évaluatrice ou un évaluateur de diplômes d'études compétent) qu'au niveau avancé. Cette liste de compétences est tirée du profil de compétences des évaluatrices et évaluateurs de diplômes d'études élaboré par le CICDI (http://reseau-social.cicdi.ca).

Besoins de votre organisme

Membres du personnel au total

1 = besoins d'ici un an

2 = atout

3 = non requis

4 = ne sait pas

 	/AL	.ur	۹ ا ۱	U	I٧

Besoins en formation	Niveau de base	Niveau avancé	Niveau de base	Niveau avancé			
1.1 Évaluation de l'authenticité d'un diplôme	1-4	1-4					
1.2 Évaluation de l'exactitude de la traduction	1-4	1-4					
1.3 Évaluation du statut d'un établissement à partir de précédents	1-4	1-4					
1.4 Évaluation du statut d'un établissement en l'absence de précédent pertinent	1-4	1-4					
1.5 Évaluation de la comparabilité d'un diplôme étranger à partir de précédent	1-4	1-4					
1.6 Évaluation de la comparabilité d'un diplôme étranger en l'absence de précédent pertinent	1-4	1-4					
1.7 Description des programmes éducatifs	1-4	1-4					
1.8 Connaissance de la théorie relative à l'apprentissage des adultes	1-4	1-4					
1.9 Connaissance de la loi canadienne à l'égard de l'évaluation des diplômes d'études étrangers	1-4	1-4					
1.10 Connaissance des systèmes et des politiques d'éducation au Canada	1-4	1-4					
1.11 Connaissance des systèmes et des politiques de réglementation professionnelle au Canada	1-4	1-4					
1.12 Connaissance de l'immigration et des migrations à l'intérieur du Canada	1-4	1-4					
1.13 Connaissance du système d'admission au premier cycle universitaire	1-4	1-4					
1.14 Connaissance du système d'admission au deuxième/troisième cycle universitaire	1-4	1-4					
1.15 Connaissance de l'évaluation des diplômes d'études	1-4	1-4					
1.16 Connaissance des systèmes de reconnaissance des acquis	1-4	1-4					
1.17 Connaissance des pratiques de notation comparée	1-4	1-4					
1.18 Connaissance des systèmes éducatifs comparés	1-4	1-4					
1.19 Connaissance de texte en caractères non romains vus dans les évaluations (mandarins et cantonais, arabes, cyrilliques, etc.)	1-4	1-4					

	Besoins de votre or	ganisme	Membres du persor	Membres du personnel au total		
2. GESTION DES INFORMATIONS	1 = besoins d'ici un a 2 = atout 3 = non requis 4 = ne sait pas	an				
Besoins en formation	Niveau de base	Niveau avancé	Niveau de base	Niveau avancé		
2.1 Utilisation de bases de données	1-4	1-4				
2.2 Tenue de dossiers et de registres de données statistiques	1-4	1-4				
2.3 Analyse d'informations en provenance de diverses sources	1-4	1-4				
2.4 Création de ressources pour l'évaluation de diplômes	1-4	1-4				
3. COMMUNICATION						
3.1 Communication avec la cliente ou le client	1-4	1-4				
3.2 Communication avec d'autres responsables professionnels de l'éducation, de l'évaluation et des diplômes	1-4	1-4				
3.3 Communication en anglais	1-4	1-4				
3.4 Communication en français	1-4	1-4				
4. COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES						
4.1 Professionnalisme et déontologie	1-4	1-4				
4.2 Perfectionnement personnel	1-4	1-4				
4.3 Aide au perfectionnement d'autrui	1-4	1-4				
4.4 Service à la clientèle	1-4	1-4				

Besoins de votre organisme Membres du personnel au total 1 = besoins d'ici un an 2 = atout 3 = non requis 5. COMPÉTENCES SPÉCIALISÉES 4 = ne sait pas Besoins en formation Niveau de base Niveau Niveau de base Niveau avancé avancé 5.1 Spécialiste des systèmes nationaux d'éducation 1-4 1-4 Spécialiste des systèmes nationaux d'éducation - Veuillez préciser. Liste de pays 1-4 5.2 Spécialiste de secteurs professionnels 1-4 Spécialiste de secteurs professionnels - Veuillez préciser. Liste de secteurs 5.3 Compétences dans des langues supplémentaires 1-4 1-4 Compétences dans des langues supplémentaires - Veuillez préciser. Liste de langues 1-4 5.4 Direction d'une équipe 1-4 5.5 Gestion du travail d'autrui 1-4 1-4 5.6 Direction de l'organisme 1-4 1-4 5.7 Direction des processus d'assurance de la qualité de l'organisme 1-4 1-4 5.8 Élaboration de politiques et de stratégies en matière d'évaluation 1-4 1-4 5.9 Quels sont les autres besoins de votre organisme en matière de formation? liste 5.10 Est-il probable que votre organisme ait recours à des cours d'enseignement à distance s'ils étaient disponibles? 5.11 Est-il probable que votre organisme fasse appel à l'évaluation et la reconnaissance des acquis pour certains cours?

5B. Quels sont vos besoins en matière de formation?

Veuillez sélectionner toutes les réponses applicables. Cette liste de compétences est tirée du profil de compétences des évaluatrices et évaluateurs de diplômes d'études élaborées par le CICDI (http://reseau-social.cicdi.ca).

	Besoins de votre organisme	
1. ÉVALUATION	1 = besoins d'ici un an 2 = atout 3 = non requis 4 = ne sait pas	
Besoins en formation	Niveau de base	Niveau avancé
1.1 Évaluation de l'authenticité d'un diplôme	1-4	1-4
1.2 Évaluation de l'exactitude de la traduction	1-4	1-4
1.3 Évaluation du statut d'un établissement à partir de précédents	1-4	1-4
1.4 Évaluation du statut d'un établissement en l'absence de précédent pertinent	1-4	1-4
1.5 Évaluation de la comparabilité d'un diplôme à partir de précédents	1-4	1-4
1.6 Évaluation de la comparabilité d'un diplôme étranger en l'absence de précédent pertinent	1-4	1-4
1.7 Description des programmes éducatifs	1-4	1-4
1.8 Connaissance de la théorie relative à l'apprentissage des adultes	1-4	1-4
1.9 Connaissance de la loi canadienne à l'égard de l'évaluation des diplômes d'études étrangers	1-4	1-4
1.10 Connaissance des systèmes et des politiques d'éducation au Canada	1-4	1-4
1.11 Connaissance des systèmes et des politiques de réglementation professionnelle au Canada	1-4	1-4
1.12 Connaissance de l'immigration et des migrations à l'intérieur du Canada	1-4	1-4
1.13 Connaissance du système d'admission au premier cycle universitaire	1-4	1-4
1.14 Connaissance du système d'admission au deuxième/troisième cycle universitaire	1-4	1-4
1.15 Connaissance de l'évaluation des diplômes d'études	1-4	1-4
1.16 Connaissance des systèmes de reconnaissance des acquis	1-4	1-4
1.17 Connaissance des pratiques de notation comparée	1-4	1-4
1.18 Connaissance des systèmes éducatifs comparés	1-4	1-4
1.19 Connaissance de texte en caractères non romains vus dans les évaluations (mandarins et cantonais, arabes, cyrilliques, etc.)	1-4	1-4

	Ве	soins	de	votre	organisme
--	----	-------	----	-------	-----------

1 = besoins d'ici un an

2 = atout

3 = non requis

2. GESTION DES INFORMATIONS	3 = non requis 4 = ne sait pas	
Besoins en formation	Niveau de base	Niveau avancé
2.1 Utilisation de bases de données	1-4	1-4
2.2 Tenue de dossiers et de registres de données statistiques	1-4	1-4
2.3 Analyse d'informations en provenance de diverses sources	1-4	1-4
2.4 Création de ressources pour l'évaluation de diplômes	1-4	1-4
3. COMMUNICATION		
3.1 Communication avec la cliente ou le client	1-4	1-4
3.2 Communication avec d'autres responsables professionnels de l'éducation, de l'évaluation et des diplômes	1-4	1-4
3.3 Communication en anglais	1-4	1-4
3.4 Communication en français	1-4	1-4
4. COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES		
4.1 Professionnalisme et déontologie	1-4	1-4
4.2 Perfectionnement personnel	1-4	1-4
4.3 Aide au perfectionnement d'autrui	1-4	1-4
4.4 Service à la clientèle	1-4	1-4

5. COMPÉTENCES SPÉCIALISÉES	1 = besoins d'ici un an 2 = atout 3 = non requis 4 = ne sait pas	•
Besoins en formation	Niveau de base	Niveau avancé
5.1 Spécialiste des systèmes nationaux d'éducation	1-4	1-4
Spécialiste des systèmes nationaux d'éducation - Veuillez préciser.	liste de pays	'
5.2 Spécialiste de secteurs professionnels	1-4	1-4
Spécialiste de secteurs professionnels - Veuillez préciser.	liste de secteurs	1-4
5.3 Compétences dans des langues supplémentaires	1-4	1-4
Compétences dans des langues supplémentaires - Veuillez préciser.	liste de langues	
5.4 Direction d'une équipe	1-4	1-4
5.5 Gestion du travail d'autrui	1-4	1-4
5.6 Direction de l'organisme	1-4	1-4
5.7 Direction des processus d'assurance de la qualité de l'organisme	1-4	1-4
5.8 Élaboration de politiques et de stratégies en matière d'évaluation	1-4	1-4
5.9 Quels sont vos autres besoins en matière de formation?	liste	
5.10 Est-il probable que vous ayez recours à des cours d'enseignement à distance s'ils étaient disponibles?	oui/non	
5.11 Est-il probable que vous fassiez appel à l'évaluation et la reconnaissance des acquis pour certains cours?	oui/non	
6. SERIEZ-VOUS EN FAVEUR D'AUTRES MESURES VISANT LA PROFESSIONNALISATION DE L'ÉVALUATION DES DIPLÔMES D'ÉTUDES?	OUI	NON
7. AVEZ-VOUS DES QUESTIONS OU DES COMMENTAIRES CONCERNANT LE THÈME DE C	CE QUESTIONNAIRE?	

Si vous souhaitez apporter d'autres contributions, veuillez envoyer un courriel à M^{me} Felicity Borgal à FelicityB@CamProf.com. Nous vous remercions de votre aide.

Annexe II

Répondantes et répondantes clés pour les interviews

Alexandre Dufour-Mignault

Centre d'expertise sur les formations acquises hors du Québec

Jeff Stull

International Qualifications Assessment Services

Linda Zaks-Walker

Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Rosalie Vlaar

Université de la Colombie-Britannique

Christiane Deslauriers

Association canadienne des ergothérapeutes

Laura Sheehan

Ordre des éducatrices et éducateurs de la petite enfance de l'Ontario

Pierre Labbé

Service régional d'admission au collégial de Québec

Kristine Smalcel-Pederson

University of Northern British Columbia

Jim D'Arcy

Université d'Athabasca

Annexe III

Liste des prestataires connus de formations pour les évaluatrices et évaluations de diplômes d'études au Canada

American Association of Collegiate Registrars and Admissions Officers (AACRAO)

www.aacrao.org

Educational Credential Evaluation (ECE)

www.ece.org

ENIC/NARIC des Pays-Bas

www.nuffic.nl

NAFSA, association d'éducatrices et d'éducateurs internationaux

www.nafsa.org

World Education Services (WES)

www.wes.org

UK-NARIC

www.naric.co.uk

Annex IV - Estimations de la taille du marché Estimation du nombre d'évaluatrices et d'évaluateurs de diplômes d'études

NOMBRE D'ORGANISMES

	Source				Taille			Langue			
Données tirées des questionnaires	Questionnaire 3	Questionnaire 2	Questionnaire 1	Total	Grands	Autres	Total	Francophones	Anglophones	Total	
Services d'évaluation	8	1	0	9	8	1	9	3	6	9	
Assoc. pro. / org. de réglementation	26	42	22	90	4	86	90	18	72	90	
Universités/collèges	25	19	2	46	11	35	46	4	42	46	
	59	62	24	145	23	122	145	25	120	145	17 %

NOMBRE D'ÉVALUATRICES ET D'ÉVALUATEURS À TEMPS PLEIN

	Source				Taille			Langue			
	Source				Tallie		1	Laligue			
	Questionnaire 3	Questionnaire 2	Questionnaire 1	Total	Grands	Autres	Total	Francophones	Anglophones	Total	
Services d'évaluation	76	0	0	76	75	1	76	41	35	76	
Assoc. pro. / org. de réglementation	45	49	63	157	25	132	157	22	135	157	
Universités/collèges	77	61	4	142	67	75	142	9	133	142	
	198	110	67	375	167	208	375	72	303	375	19 %

NOMBRE D'ÉVALUATRICES ET D'ÉVALUATEURS À TEMPS PARTIEL

	Source				Taille			Langue			
	Questionnaire 3	Questionnaire 2	Questionnaire 1	Total	Grands	Autres	Total	Francophones	Anglophones	Total	
Services d'évaluation	11	1	0	12	11	1	12	5	7	12	42 %
Assoc. pro. / org. de réglementation	59	44	5	108	37	71	108	12	96	108	11 %
Universités/collèges	6	28	0	34	11	23	34	1	33	34	3 %
	76	73	5	154	59	95	154	18	136	154	12 %

NOMBRE D'ÉVALUATIONS

	Source		Taille			Langue					
	Questionnaire 3	Questionnaire 2	Questionnaire 1	Total	Grands	Autres	Total	Francophones	Anglophones	Total	
Services d'évaluation	83 600	3 000	-	86 600	86 300	300	86 600	35 000	51 600	86 600	42 %
Assoc. pro. / org. de réglementation	11 317	4 379	3 677	19 373	9 000	10 373	19 373	934	18 439	19 373	11 %
Universités/collèges	22 200	10 038	400	32 638	24 800	7 838	32 638	3 500	29 138	32 638	3 %
	117 117	17 417	4 077	138 611	120 100	18 511	138 611	39 434	99 177	138 611	12 %

ESTIMATION DU NOMBRE TOTAL D'ORGANISMES ÉVALUANT DES DIPLÔMES D'ÉTUDES

SERVICES D'ÉVALUATION

	Dans les qu	estionnaires			Estimation	du nombre to	tal		
	Grands	Autres	Total	% sondés	Grands	Autres	Total	Francophone	Anglophone
Nombre d'organismes	8	1	9	100 %	8	1	9	3	6
Nombre d'évaluatrices et d'évaluateurs à temps plein	75	1	76		75,0	1,0	76,0	41	35
Nombre d'évaluatrices et d'évaluateurs à temps partiel	11	1	12		11,0	1,0	12,0	5	7
Nombre d'évaluations	86 300	300	86 600		86 300	300	86 600		

ASSOC. PRO. / ORG. DE RÉGLEMENTATION

	Dans les que	estionnaires				d'organismes évaluant des			Dans les questionnaires			Estimation du total au Canada		
	Grands	Autres	Total	% sondés	Grands	Autres	Total	Font des évaluations	Externalisent	Total	Font des évaluations	Externalisent	Total	
Nombre d'organismes	4	86	90	23 %	10	260	270	18	8	26	270,0	120,0	390	
Nombre d'évaluatrices et d'évaluateurs à temps plein	25	132	157		62,5	399,1	462				54			
Nombre d'évaluatrices et d'évaluateurs à temps partiel	37	71	108		92,5	214,7	307				65			
Nombre d'évaluations	9 000	10 373	19 373		22 500	43 500	66 000				34			

UNIVERSITÉS/COLLÈGES

	Dans les que	Dans les questionnaires			Estimation du nombre total d'organismes évaluant des diplômes		Dans les questionnaires		Estimation du total au Canada				
	Grands	Autres	Total	% sondés	Grands	Autres	Total	Font des évaluations	Externalisent	Total	Font des évaluations	Externalisent	Total
Nombre d'organismes	11	35	46	16 %	22	254,7	276,7	43	3	46	276,7	19,3	296
Nombre d'évaluatrices et d'évaluateurs à temps plein	67	75	142		134,0	545,8	680				24		
Nombre d'évaluatrices et d'évaluateurs à temps partiel	11	23	34		22,0	167,4	189				43		
Nombre d'évaluations	24 800	7 838	32 638		49 600	83 179	132 779				6		

Totaux globaux	Estimation of la communa et des évalu d'études au	uté des éva lateurs de d	luatrices
	Grands	Autres	Total
Nombre d'organismes	40	516	556
Nombre d'évaluatrices et d'évaluateurs à temps plein	272	946	1 217
Nombre d'évaluatrices et d'évaluateurs à temps partiel	126	383	509
Nombre d'évaluations	158 400	126 979	285 379

Annexe V Estimation de la demande totale par sujet selon la quantité d'unités exigée

	PROFIL DE COMPÉTENCES	SERVICE D'ÉVALU		ASS. PROPORTION ORG. DE RÉGLEME		UNIVER: COLLÈG	SITÉS ET ES	TOTAL P	ONDÉRÉ
		Niveau de base	Niveau avancé	Niveau de base	Niveau avancé	Niveau de base	Niveau avancé	Niveau de base	Niveau avancé
Évaluation de l'authenticité d'un diplôme	1.1	27	15	37	49	40	75	104	139
Évaluation de l'exactitude de la traduction	1.2	9	9	30	23	43	109	82	140
Évaluation du statut d'un établissement à partir de précédents	1.3	26	9	27	16	27	62	81	87
Évaluation du statut d'un établissement en l'absence de précédent pertinent	1.4	13	13	33	25	26	72	72	110
Évaluation de la comparabilité d'un diplôme étranger à partir de précédents	1.5	15	11	33	30	22	67	71	108
Évaluation de la comparabilité d'un diplôme étranger en l'absence de précédent pertinent	1.6	14	12	22	17	21	69	56	97
Description des programmes éducatifs	1.7	13	12	31	30	27	62	72	105
Connaissance de la théorie relative à l'apprentissage des adultes		5	2	9	2	10	6	23	10
Connaissance de la loi canadienne à l'égard de l'évaluation des diplômes d'études étrangers		12	7	41	17	30	59	84	83
Connaissance des systèmes et des politiques d'éducation au Canada		14	12	23	7	30	51	67	70
Connaissance des systèmes et des politiques de réglementation professionnelle au Canada		12	10	12	9	11	29	35	48
Connaissance de l'immigration et des migrations à l'intérieur du Canada		13	9	32	9	51	69	96	86

	PROFIL DE COMPÉTENCES	SERVICE D'ÉVALU		ASS. PROF ORG. DE RÉGLEME		UNIVERS COLLÈGI		TOTAL P	ONDÉRÉ
		Niveau de base	Niveau avancé	Niveau de base	Niveau avancé	Niveau de base	Niveau avancé	Niveau de base	Niveau avancé
Connaissance du système d'admission au premier cycle universitaire		13	9	25	20	72	37	109	65
Connaissance du système d'admission au deuxième/troisième cycle universitaire		13	9	26	20	8	21	46	49
Connaissance de l'évaluation des diplômes d'études		14	12	17	10	26	72	56	94
Connaissance des systèmes éducatifs comparés		14	13	35	35	48	94	97	142
Connaissance de texte en caractères non romains vus dans les évaluations (mandarins et cantonais, arabes, cyrilliques, etc.)		9	5	16	1	24	85	48	91
Utilisation de bases de données	2.1	27	8	38	43	83	85	148	135
Tenue de dossiers et de registres de données statistiques	2.2	9	6	26	25	88	91	122	122
Analyse d'informations en provenance de diverses sources	2.3	14	12	29	29	85	88	128	129
Création de ressources pour l'évaluation de diplômes	2.4	12	13	30	29	27	102	70	145
Communication avec la cliente ou le client	3.1	25	10	17	8	70	78	112	96
Communication avec d'autres responsables professionnels de l'éducation, de l'évaluation et des diplômes	3.2	13	9	19	19	16	42	48	69
Communication en anglais	3.3	22	9	10	14	257	21	288	44
Communication en français	3.3	18	8	4	1	10	6	32	15
Professionnalisme et déontologie	4.1	27	10	19	8	22	62	68	80
Perfectionnement personnel	4.2	9	9	11	8	27	26	47	43
Aide au perfectionnement d'autrui	4.3	8	9	19	24	14	32	41	65

	PROFIL DE COMPÉTENCES	SERVICE D'ÉVALU		ASS. PROF	,	UNIVERS COLLÈGE		TOTAL P	ONDÉRÉ
		Niveau de base	Niveau avancé	Niveau de base	Niveau avancé	Niveau de base	Niveau avancé	Niveau de base	Niveau avancé
Service à la clientèle	4.4	13	8	14	5	80	72	106	85
Spécialiste des systèmes nationaux d'éducation	5.1	8	12	10	25	21	49	38	86
Spécialiste de secteurs professionnels	5.2	1	6	9	7	3	10	13	22
Compétences dans des langues supplémentaires	5.3	9	9	4	2	13	6	26	17
Direction d'une équipe	5.4	5	8	3	10	27	30	35	48
Gestion du travail d'autrui	5.5	4	7	3	13	27	30	34	50
Direction de l'organisme	5.6	2	4	1	14	11	29	14	47
Direction des processus d'assurance de la qualité de l'organisme	5.7	10	8	12	21	42	32	63	61
Élaboration de politiques et de stratégies en matière d'évaluation	5.8	9	13	21	23	40	37	70	73

NOTES: Nous avons combiné les réponses des individus et les réponses des organismes. Nous avons extrapolé la demande à partir des réponses à l'enquête afin de représenter l'ensemble du marché. La demande comprend toutes les réponses indiquant un besoin plus un tiers des réponses indiquant que la formation serait un atout. Nous avons exclu la demande exprimée par les évaluatrices et les évaluateurs à temps partiel.

Annexe VI

Réponses dans le questionnaire électronique aux questions ouvertes sur les domaines de compétence 5.1, 5.2, 5.3

5.1 Domaine de compétence

Spécialiste des systèmes nationaux d'éducation - préciser les pays qui vous intéressent

RÉPONSES DES SERVICES D'ÉVALUATION

Formation complète portant sur le système scolaire d'un pays à travers le temps

Pays francophones, Chine, Taiwan, Japon, Corée du sud

UK, Hong Kong, Germany, Norway, Sweden, Finland

Britannique

Very familar with majority of countries seen at agency; a specialist in none.

Western and Eastern Europe, Latin America, and China

RÉPONSES DES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES ET ORGANISMES DE RÉGLEMENTATION

Connaissances quant à l'organisation des systèmes scolaires dans le monde

India and Philippines

Depends on the year: US, China, India, Hong Kong,

At the Ontario College of Teachers, credential assessors do not specialize in specific educational systems. Instead, we rotate through all of the systems to ensure that we are cross-trained. In this respect, we are generalists and not specialists.

Worldwide

Iran, Iraq, Algeria, Morocco, Germany

All countries with nursing programs (especially Phillipines, India, European countries)

Pakistan, China, India, Brazil, Russia, Ukraine to start

Philippines, India, Pakistan, Bangladesh, Nigeria, Ghana, Iran, Iraq, Russia, China

India, Germany, Philippines, Colombia, United States

France, Pakistan, India, Philippines, Russia, Poland, China

Un évaluateur doit arriver à connaître plusieurs pays

RÉPONSES DES UNIVERSITÉS/COLLÈGES

Un représentant pour les universités du québec

China, India

China, UAE, India, Turkey, IB system, AP system, CAPE, WAEC, British system

PR China, Saudia Arabia, Nigera

Need advanced knowledge for a variety of countries including sub-Saharan Africa, India, China, Korea, Saudi Arabia, Iran Not sure – as they come up there may be a need

5.2 Domaine de compétence

Spécialiste de secteurs professionnels - préciser les secteurs qui vous intéressent

RÉPONSES DES SERVICES D'ÉVALUATION

Déterminer si une formation est en génie ou non, sciences et technologie des aliments versus le génie alimentaire Enseignement

Pharmacie, Spécialisation en médecine, Informatique, etc.

Familar in sectors; specialist in none.

RÉPONSES DES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES ET ORGANISMES DE RÉGLEMENTATION

Connaissances quant à l'organisation des professions dans le monde

All as peer HRDC

Teaching and nursing

Education

Education/teaching credentials

Architecture, engineering, many allied health professions

Health care sectors in general

Medical

Applied science & engineering technologies (14 disciplines)

Moins applicable

Nous n'avons reçu aucune réponse des universités/collèges.

5.3 Domaine de compétence

Compétences dans des langues supplémentaires - préciser les pays qui vous intéressent

RÉPONSES DES SERVICES D'ÉVALUATION

Connaissance des mots importants pour savoir si le document a été bien traduit

Any variety is helpful

Anglais, Français, Mandarin

Arabe

English only

Spanish, Dutch, German, Italian, and Portuguese

RÉPONSES DES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES ET ORGANISMES DE RÉGLEMENTATION

We employ certified translators.

Chinese and spanish

English and French. All foreign language documents must be translated by acceptable translators.

n/a

French

Urdu, Farsi, Russian, Chinese

English, Languages specific to country of training

French, Mandarin, Cantonese,

Souhaitable mais non obligatoire car les traductions sont exigées

RÉPONSES DES UNIVERSITÉS/COLLÈGES

Nous avons des professeurs de différents pays

English

Mandarin, Arabic, Farsi

Annexe VII - Niveaux d'études

(Cette structure combine le Cadre canadien de reconnaissance des qualifications correspondant à un grade et le Cadre de classification des titres de compétence de l'Ontario.)

NIVEAU DE QUALIFICATION	STRUCTURE GÉNÉRALE	CONCEPTION ET RÉSULTATS VISÉS	DÉBOUCHÉS	ATTENTES MINIMALES EN MATIÈRE DE CONNAISSANCES	
1. CERTIFICAT I	Durée: au moins 40 heures d'enseignement Conditions d'admission: diplôme d'études secondaires ou équivalent. Âge minimum (18 ou 19 ans selon le cours).	Les programmes développent des compétences, des con- naissances et des attitudes qui permettent aux diplômées et aux diplômés de répondre de façon précise aux exigences d'emploi.	Emplois en début de carrière ou préparation à des études postsecondaires	Compétences et connaissances de base exigées pour des emplois en début de carrière. avec des paramètres clairement définis. Les étudiantes et étudiants devraient être en mesure de démontrer qu'elles ou qu'ils maîtrisent l'éventail des fonctions exigées (techniques/procédures). Capacité de communiquer clairement et correctement dans le cadre des exigences et des responsabilités de l'emploi. Capacité de répondre à des messages écrits, oraux ou visuels.	
2. CERTIFICAT II	Durée: de 240 à 500 heures d'enseignement Conditions d'admission: diplôme d'études secondaires ou équivalent. Âge minimum (18 ou 19 ans selon le cours).	Les programmes développent des compétences, des connaissances et des attitudes qui permettent aux diplômées et aux diplômés de travailler dans un champ d'activités étroit exigeant des fonctions bien précises.	Emplois en début de carrière ou préparation à des études postsecondaires.	Compétences et connaissances de base pour des postes de début de carrière dans le cadre d'un ensemble limité d'activités impliquant des fonctions déterminées. Compréhension et application de concepts et de raisonnements mathématiques; analyse et utilisation de données numériques; conceptualisation. Application de différentes compétences en réflexion critique et capacité de résoudre les problèmes. Capacité de communiquer clairement et correctement dans le cadre des exigences et des responsabilités de l'emploi. Capacité de réaliser certaines activités et fonctions non routinières à l'aide de techniques connues. Capacité d'entreprendre des activités impliquant la responsabilité individuelle ou la collaboration avec les autres.	

NIVEAU DE QUALIFICATION	STRUCTURE GÉNÉRALE	CONCEPTION ET RÉSULTATS VISÉS	DÉBOUCHÉS	ATTENTES MINIMALES EN MATIÈRE DE CONNAISSANCES
3. CERTIFICAT D'APPRENTIE OU D'APPRENTI	Durée: jusqu'à 5 ans, selon le métier spécialisé ou la profession spécialisée. Conditions d'admission: définies par des règlements et variant selon la profession. Âge minimum de 16 ans.	Les programmes exigent que la personne démontre des compétences et des connaissances dans une profession ou un métier. La formation se fait en milieu de travail (à 80 %-90 % dans le milieu de travail, et 10 %-20 % de travaux théoriques et pratiques en classe).	Fournit une formation en milieu de travail dans des professions ou métiers spécialisés et permet de faire la transition vers un emploi dans la profession ou le métier.	Compétences et connaissances exigées pour pouvoir faire un bon travail dans une profession ou un métier, telles qu'elles sont définies dans les normes de formation. Application de compétences définies et des connaissances qui s'y rattachent. Analyse et évaluation de situations pour choisir la démarche appropriée, avec résolution de problèmes. Capacité de communiquer de façon exacte et fiable sur le travail ou le niveau de rendement exigé (avec analyse), sur les techniques utilisées et sur le produit obtenu. Capacité de donner des conseils techniques et de résoudre des problèmes spécifiques. Travail avec les autres, avec des tâches de préparation, de réalisation et d'évaluation. Capacité de faire preuve de prudence et de jugement, et de gérer son propre perfectionnement professionnel.
4. CERTIFICAT PROFESSIONNEL	Durée : s. o. Conditions d'admission : preuve d'une expérience équivalente dans une profession ou un métier, et réalisation des objectifs de rendement définis par les normes de formation recommandées par l'industrie.	Les programmes exigent que la personne réussisse un examen pour exercer une profession ou un métier qualifiés ou agréés	Les titulaires du certificat professionnel ont les qualifications nécessaires pour être employés dans une profession ou un métier spécifiques.	Compétences et connaissances exigées pour pouvoir faire un bon travail dans une profession ou un métier, telles qu'elles sont définies dans les normes de formation de la profession ou du métier. Application de compétences précises et connaissances qui s'y rattachent. Analyse et évaluation de situations pour choisir la conduite appropriée, avec résolution de problèmes. Capacité de communiquer de façon exacte et fiable sur le travail ou sur le niveau de rendement exigé (avec analyse), sur les techniques utilisées et sur le produit obtenu. Capacité de donner des conseils techniques et de résoudre des problèmes spécifiques. Travail avec les autres, avec tâches de préparation, de réalisation et d'évaluation. Capacité de faire preuve de prudence et de jugement et capacité de gérer son propre perfectionnement professionnel.

NIVEAU DE QUALIFICATION	STRUCTURE GÉNÉRALE	CONCEPTION ET RÉSULTATS VISÉS	DÉBOUCHÉS	ATTENTES MINIMALES EN MATIÈRE DE CONNAISSANCES
5. CERTIFICAT III	Durée: deux semestres ou l'équivalent, de 600 à 700 heures d'enseignement. Conditions d'admission: diplôme d'études secondaires ou équivalent; OU âge minimum de 18 ans (ou 19 ans, selon le cas); OU conditions d'admission pour un programme d'enseignement spécifique et autres conditions supplémentaires propres au programme.	Les programmes développent des compétences, des connaissances et des attitudes qui permettent aux diplômées et aux diplômées de travailler dans un champ d'activités défini exigeant des fonctions, des techniques et des procédures bien précises. Les étudiantes et les étudiants doivent faire certains apprentissages dans des disciplines qui ne relèvent pas de leur principal domaine d'études.	Emploi dans des postes de début de carrière ou poursuite d'études postsecondaires.	 Compétences et connaissances de base pour des postes de début de carrière impliquant un éventail de fonctions bien déterminé. Un certain niveau d'approfondissement de l'apprentissage au-delà du domaine professionnel concerné (sur les arts dans la société, le civisme, la compréhension des relations sociales et de la culture, etc.) Compréhension et application de concepts et de raisonnements mathématiques; analyse et utilisation de données numériques; conceptualisation. Capacité d'analyser, d'évaluer et d'appliquer des informations pertinentes tirées de différentes sources. Capacité de communiquer clairement et de réagir à des messages écrits, oraux ou visuels de façon à répondre aux besoins de l'auditoire. Capacité de faire certaines activités complexes et de remplir un ensemble donné de fonctions faisant intervenir des techniques connues, avec une certaine responsabilité vis-à-vis de la qualité des résultats obtenus.
6. DIPLÔME I	Durée: 1000 heures d'enseignement ou plus. Conditions d'admission: diplôme d'études secondaires ou équivalent; OU âge minimum de 18 ans (ou 19 ans, selon le cas); OU condition d'admission pour un programme d'enseignement spécifique et autres conditions supplémentaires propres au programme.	Les programmes développent des compétences, des connaissances et des attitudes qui permettent aux diplômées et aux diplômées de travailler dans un large éventail de secteurs à caractère technique ou administratif, avec coordination et évaluation.	Emploi dans des postes de début de carrière ou poursuite d'études postsecondaires.	 Compétences et connaissances exigées pour faire un bon travail dans un contexte professionnel complexe. Compréhension et application de concepts et de raisonnements mathématiques; analyse et utilisation de données numériques; conceptualisation. Application de différentes compétences en réflexion et approche systématique pour prévoir et résoudre les problèmes. Capacité de communiquer clairement et de réagir à des messages écrits, oraux ou visuels de façon à répondre aux besoins de l'auditoire. Éventail d'activités complexes ou non routinières; coordination et évaluation. Planification et mise en place d'approches non traditionnelles pour l'application des compétences et des connaissances. Participation à l'élaboration d'initiatives stratégiques, responsabilité personnelle et autonomie pour réaliser des opérations techniques complexes ou d'organiser le travail des autres. Capacité de gérer son propre perfectionnement professionnel.

NIVEAU DE	STRUCTURE	CONCEPTION ET	DÉBOUCHÉS	ATTENTES MINIMALES EN
QUALIFICATION	GÉNÉRALE	RÉSULTATS VISÉS		MATIÈRE DE CONNAISSANCES
7. DIPLÔME II	Durée : quatre semestres, ou l'équivalent de 1200-1400 heures d'enseignement. Conditions d'admission : diplôme d'études secondaires ou équivalent; OU âge minimum de 18 ans (ou 19 ans, selon le cas); OU conditions d'admission pour un programme d'enseignement spécifique et autres conditions supplémentaires propres au programme.	Les programmes développent des compétences, des connaissances et des attitudes qui permettent aux diplômées et aux diplômés de travailler dans un large éventail de secteurs à caractère technique ou administratif. Les étudiantes et étudiants doivent faire certains apprentissages dans des disciplines qui ne relèvent pas de leur principal domaine d'études.	Emploi dans des postes de début de carrière ou poursuite d'études postsecondaires.	Compétences et connaissances exigées pour faire un bon travail dans un contexte professionnel complexe. Approfondissement d'un certain apprentissage au-delà de son domaine professionnel (sur le civisme, la compréhension des relations sociales et de la culture, etc.) Compréhension et application de concepts et de raisonnements mathématiques; analyse et utilisation de données numériques; conceptualisation. Capacité de communiquer clairement et de réagir à des messages écrits, oraux ou visuels de façon à répondre aux besoins de l'auditoire. Éventail d'activités complexes ou non routinières; coordination et évaluation. Planification et mise en place d'approches non traditionnelles pour l'application des compétences et des connaissances. Participation à l'élaboration d'initiatives stratégiques, responsabilité personnelle et autonomie pour réaliser des opérations techniques complexes ou d'organiser le travail des autres. Capacité de gérer son propre perfectionnement professionnel.

NIVEAU DE	STRUCTURE	CONCEPTION ET	DÉBOUCHÉS	ATTENTES MINIMALES EN
QUALIFICATION	GÉNÉRALE	RÉSULTATS VISÉS		MATIÈRE DE CONNAISSANCES
8. DIPLÔME AVANCÉ	Durée: six semestres, ou l'équivalent de 1800-2100 heures d'enseignement. Conditions d'admission: diplôme d'études secondaires ou équivalent; OU âge minimum de 18 ans (ou 19 ans, selon le cas); OU conditions d'admission pour un programme d'enseignement spécifique et autres conditions supplémentaires propres au programme.	Les programmes développent des compétences, des connaissances et des attitudes qui permettent aux diplômées et aux diplômées de travailler dans un large éventail de secteurs à caractère technique ou administratif. Les étudiantes et étudiants doivent faire certains apprentissages dans des disciplines qui ne relèvent pas de leur principal domaine d'études.	Emploi dans des postes de début de carrière ou poursuite d'études postsecondaires.	 Compétences et connaissances exigées pour faire un bon travail dans un éventail spécialisé d'activités, dont la plupart sont complexes et non routinières, dans un contexte professionnel. Approfondissement d'un certain apprentissage au-delà de son domaine professionnel. Large éventail de compétences associées à des principes fondamentaux et des techniques complexes, appliquées dans des contextes souvent imprévisibles de contextes et impliquant des fonctions variées ou très spécifiques. Compréhension et application de concepts et de raisonnements mathématiques, compétences en réflexion et en résolution de problèmes. Capacité d'analyser, d'évaluer et d'appliquer des informations pertinentes tirées de différentes sources. Capacité de communiquer clairement et de réagir à des messages écrits, oraux ou visuels de façon à répondre aux besoins de l'auditoire. Contributions à l'élaboration d'un plan, d'un budget ou d'une stratégie d'ordre général. Applications nouvelles/supplémentaires de connaissances techniques, créatives ou conceptuelles dans des situations concrètes. Capacité de jugement nécessaire pour la planification, la conception et la direction technique, ou fonctions d'orientation en rapport avec le domaine. Responsabilisation pour soi-même et pour autrui dans la réalisation des objectifs de l'équipe. Capacité de gérer son propre perfectionnement professionnel.

NIVEAU DE	STRUCTURE	CONCEPTION ET	DÉBOUCHÉS	ATTENTES MINIMALES EN
QUALIFICATION	GÉNÉRALE	RÉSULTATS VISÉS		MATIÈRE DE CONNAISSANCES
9. CERTIFICAT APRÈS DIPLÔME	Durée : deux semestres, ou l'équivalent de 600-700 heures d'enseignement. Conditions d'admission : diplôme préalable obtenu dans le même domaine.	Les programmes permettent d'approfondir des compétences et des connaissances déjà acquises dans le cadre des études menant à un diplôme, ou offrent aux diplômées et diplômés des programmes de baccalauréat des compétences et des connaissances propres à un domaine professionnel appliqué.	Emploi plus spécialisé ou poursuite d'études postsecondaires.	Connaissances spécialisées dans un domaine spécifique. Niveau de connaissances et de compétences renforçant la capacité qu'a la personne de réaliser plusieurs activités complexes et spécialisées dans le domaine. Éventail donné d'opérations spécialisées avec exigence d'évaluer et d'analyser les pratiques actuelles, d'élaborer de nouveaux critères et, éventuellement, de jouer un rôle de leader et de guide auprès des autres dans le domaine de l'application et de la planification des compétences. Capacité de communiquer clairement et de réagir à des messages écrits, oraux ou visuels de façon à répondre aux besoins de l'auditoire. Application des connaissances et des compétences en vue d'évaluer et d'analyser les pratiques actuelles et d'élaborer de nouveaux critères. Responsabilité ou autonomie individuelle, ou conseils donnés aux membres d'une équipe ou d'un groupe. Capacité de gérer son propre perfectionnement professionnel.

NIVEAU DE QUALIFICATION

10.BACCALAURÉAT / BACCALAURÉAT AVEC SPÉCIALISATION

(Les diplômes avec spécialisation ont généralement des exigences semblables, mais peuvent exiger des études plus longues, un nombre plus élevé de crédits ou un certain niveau de réussite.)

STRUCTURE GÉNÉRALE

Durée : généralement 6-8 semestres

Conditions d'admission:
diplôme d'études secondaires /
de cégep / d'études préalables
aux études universitaires,
avec exigence d'une moyenne
minimale. Certains cours ont
des exigences spécifiques, la
présentation d'un portfolio
de travaux par exemple. Les
élèves qui ne répondent pas
aux critères peuvent être
admis à titre probatoire.

Preuve des connaissances : la personne prouve l'acquisition des connaissances tout au long du programme dans le cadre de travaux de recherche ou de projets indépendants. Le processus d'évaluation peut également inclure des examens, des démonstrations ou des présentations.

CONCEPTION ET RÉSULTATS VISÉS

Tous les diplômes de baccalauréat ont pour objectif principal d'amener les étudiantes et aux étudiants à penser par eux-mêmes, mais les connaissances peut varier selon les cours, les programmes et les établissements.

Les programmes traitent un ensemble d'aspects :

- L'éducation en tant que fin en soi. Cours conçus pour l'emploi dans différents domaines (baccalauréat ès lettres, baccalauréat ès arts généraliste).
- L'étude approfondie de disciplines universitaires.
 Prépare les étudiantes et étudiants à des emplois dans des domaines spécifiques (psychologie, anglais, etc.).
- Des études appliquées.
 Combinent la théorie et
 la pratique, en mettant
 l'accent sur la maîtrise de
 la discipline (musique, arts, études appliquées en design, etc.).
- Des études professionnelles. Conçues pour faire des étudiantes et des étudiants des spécialistes compétents dans leur domaine (droit, médecine dentaire, etc.)

DÉBOUCHÉS

Les programmes de baccalauréat préparent souvent les étudiantes et les étudiants à des programmes de cycle supérieur dans le même domaine ou à des programmes d'études professionnelles supérieures (droit, médecine, etc.). Ils offrent également des débouchés dans un ou plusieurs secteurs.

ATTENTES MINIMALES EN MATIÈRE DE CONNAISSANCES

On accorde un diplôme à la personne lorsqu'elle démontre bien (entre autres)

- qu'elle a une compréhension de base du domaine dans lequel elle exerce
- qu'elle est capable de faire des recherches et d'interpréter les informations, y compris les nouvelles informations pertinentes
- qu'elle a des compétences en réflexion critique qui peuvent s'appliquer au-delà du domaine
- qu'elle est capable de faire un examen, une présentation et une évaluation critique d'informations qualitatives et quantitatives
- qu'elle est capable de structurer des questions de façon appropriée et de proposer des solutions pour résoudre des problèmes
- qu'elle est capable de consulter des revues savantes et des sources primaires
- qu'elle comprend les limites de ses propres connaissances et qu'elle est consciente que ces limites peuvent avoir une incidence sur ses interprétations
- qu'elle a les compétences nécessaires pour poursuivre ses études ou avoir un emploi dans le domaine.

NIVEAU DE QUALIFICATION	STRUCTURE GÉNÉRALE	CONCEPTION ET RÉSULTATS VISÉS	DÉBOUCHÉS	ATTENTES MINIMALES EN MATIÈRE DE CONNAISSANCES
11. MAÎTRISE	Durée : généralement 2-6 semestres, selon le domaine d'étude ou le rendement de l'étudiante ou de l'étudiant. Conditions d'admission : diplôme de 1er cycle universitaire avec spécialisation appropriée ou études préparatoires. Preuve des connaissances : les programmes axés sur la recherche s'appuient généralement sur une thèse/ un mémoire, mais certains peuvent comprendre que des cours, avec des méthodes d'évaluation semblables à celles du baccalauréat, mais avec des attentes d'un niveau plus élevé.	Les programmes de maîtrise prolongent les connaissances acquises au 1 ^{er} cycle universitaire, en exigeant des connaissances plus spécialisées et un travail de recherche individuel.	Les diplômées et les diplômés des programmes de maîtrise ont la formation nécessaire pour poursuivre des études dans leur discipline ou trouver un emploi dans des domaines exigeant un solide jugement et un esprit d'initiative dans des milieux professionnels complexes.	On accorde à la personne le diplôme de maîtrise lorsqu'elle démontre bien (entre autres compétences) • qu'elle a une compréhension systématique des connaissances dans le domaine, qu'elle est consciente des problèmes actuels ou des nouvelles découvertes dans sa discipline • qu'elle comprend et est capable d'utiliser les techniques établies de recherche et d'enquête pour créer et interpréter le savoir • qu'elle est capable d'aborder des questions complexes et d'appliquer un corpus existant de connaissances à de nouvelles recherches • qu'elle est capable de communiquer clairement des idées, des questions et des conclusions.
12. DOCTORAT	Durée: les programmes de doctorat durent généralement de trois à six ans, selon le programme. Conditions d'admission: normalement, une maîtrise avec spécialisation appropriée ou des études préparatoires Preuve des connaissance: travaux de différentes longueurs dans le cadre de cours pour renforcer les connaissances théoriques. On peut exiger que l'étudiante ou l'étudiant réussisse un examen écrit ou oral avant pour l'autoriser à travailler sur une thèse. Les programmes axés sur la recherche (qui débouchent sur l'attribution d'un Ph. D.) exigent un travail de recherche original présenté sous la forme d'une thèse. Les programmes axés sur la pratique peuvent aussi exiger une thèse, mais ils sont le plus souvent sanctionnés par des évaluations théoriques ou disciplinaires.	Les programmes de doctorat prolongent les connaissances et compétences acquises antérieurement, généralement dans le cadre des études universitaires du cycle précédent. La ou le titulaire d'un doctorat doit prouver qu'elle ou il a une grande autonomie sur le plan intellectuel et qu'elle ou il est capable de créer et d'interpréter des connaissances de très haut niveau.	La ou le titulaire d'un diplôme de doctorat a la formation nécessaire pour occuper un emploi exigeant la capacité de porter des jugements éclairés sur des questions complexes dans différents domaines spécialisés et de faire preuve d'innovation dans l'analyse et la résolution des problèmes.	On accorde à la personne le diplôme de doctorat lorsqu'elle montre bien (entre autres compétences) • qu'elle possède une compréhension approfondie d'un corpus important de connaissances de haut niveau dans la discipline ou le domaine • qu'elle est capable de conceptualiser, de concevoir et de mettre en œuvre des travaux de recherche pour produire de nouvelles connaissances • qu'elle a fait des recherches originales d'une qualité suffisante pour être publiées • qu'elle est capable d'entreprendre des travaux de recherche fondamentale ou appliquée à un niveau avancé • qu'elle est capable de communiquer clairement des idées complexes ou contradictoires • qu'elle est consciente de la complexité des connaissances et des limites de sa connaissance.

Source : Ce tableau combine le Cadre canadien de reconnaissance des qualifications correspondant à un grade pour l'enseignement supérieur (http://www.cicic. ca/docs/cmec/QA-Statement-2007.fr.pdf) et le Cadre de classification des titres de compétence de l'Ontario (http://www.tcu.gov.on.ca/fre/general/postsec/oqf.pdf).

NORMES PANCANADIENNES DE QUALITÉ POUR L'ÉVALUATION DES DIPLÔMES INTERNATIONAUX RESSOURCES DISPONIBLES EN FRANÇAIS

- Normes pancanadiennes de qualité pour l'évaluation des diplômes d'études internationaux - Phase II
- 2. Cadre pancanadien d'assurance de la qualité pour l'évaluation des diplômes d'études internationaux
- 3. Profil de compétences pour les évaluatrices et évaluateurs de diplômes d'études - Volume 1
- 4. Profil de compétences pour les évaluatrices et évaluateurs de diplômes d'études Volume 2
- 5. Profil de compétences pour les évaluatrices et évaluateurs de diplômes d'études Volume 3
- 6. Étude de la faisabilité d'un programme de formation à distance pour les évaluatrices et évaluateurs de diplômes d'études au Canada
- 7. Étude de la faisabilité d'une application Web pour l'échange des résultats, des ressources et des méthodologies de l'évaluation des diplômes d'études
- 8. Guide de la terminologie française de l'évaluation des diplômes d'études au Canada http://terminologies.cicdi.ca
 (EN LIGNE SEULEMENT)

Guide de la terminologie anglaise de l'évaluation des diplômes d'études au Canada http://terminology.cicic.ca (EN LIGNE SEULEMENT)

 Profils de pays http://profilspays.cicdi.ca (EN LIGNE SEULEMENT)

RESOURCES ARE ALSO AVAILABLE IN ENGLISH



www.evaluation.cicic.ca